

## ALLONNES « L'OUCHE PIGEONNIER » DÉCOUVERTES SUR UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE LA TÈNE C2

Grégoire BAILLEUX,

Assistant d'études, Centre archéologique Inrap de Chartres

A l'automne 2010, trois fouilles préventives ont été menées par l'Inrap sur le tracé du contournement routier de la commune rurale d'Allonnes, à 19 km au sud-est de Chartres. Les études sont encore en cours. Les découvertes ont été nombreuses sur ce petit territoire communal au nom évocateur, dérivé d'une épithète celtique de divinité. Une vaste nécropole du haut-Moyen Âge associée à un habitat se situe en bordure de village, une *mansio* au bord de la voie antique Chartres-Orléans (actuelle RN 154) et une petite nécropole protohistorique comportant notamment des inhumations avec parures métalliques attribuées au Hallstatt D3. Les trois secteurs de fouilles se répartissent sur près d'un kilomètre, le long d'une bande large de 50 à 100m. Ils ont porté sur une surface totale de quatre hectares. Les contextes géologiques sont très proches sur ce plateau au relief peu marqué, avec des limons de plateau recouvrant le substrat calcaire.

### Le secteur 3

Le premier site, nommé secteur 3, fouillé sous la direction de Grégory Vacassy<sup>1</sup>, comporte au moins trois enclos fossoyés gaulois, dont le plus ancien est attribué à La Tène D1a. Le plus vaste d'entre eux est de forme trapézoïdale, sa largeur est de 80 m. Trois des côtés sont connus. Le fossé, creusé en « V », présente des dimensions impressionnantes, avec une largeur de 5 à 6 m conservée à l'ouverture pour une profondeur de 3 m. Il est doublé d'un talus interne. Sa construction intervient vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. L'espace circonscrit par ce puissant enclos est régulièrement occupé jusqu'au début du IV<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

### Le secteur 4

A 200 m au sud, un vaste décapage a permis l'observation d'un espace agricole. Au sud, une batterie d'une quarantaine de structures de stockage souterrain est en cours d'étude. Une petite unité domestique se distingue au nord-ouest, près d'un fossé curviligne. L'étude du mobilier céramique effectuée pour le diagnostic indique une occupation de La Tène D1.

### Le secteur 5

A environ 120 m au sud-est, la troisième emprise des fouilles, secteur 5, a livré un vaste établissement enclos, campé par chance dans le même axe longitudinal que le projet routier (fig.1). La réalisation d'un diagnostic complémentaire, juste avant la fouille, a mis en évidence l'angle ouest du fossé d'enclos. Cela nous permet de proposer une projection des parties manquantes de l'enclos, en supposant que l'entrée soit située au milieu du côté nord-ouest.

L'établissement forme un trapèze étiré long de 200 m, avec une petite base large de 62 m et une grande base large de 100 m. Le côté nord-ouest est doté du fossé le plus imposant. Son creusement évasé atteint 4,50 m de large pour 2,20 m de profondeur. Un rétrécissement important du fossé sur une longueur de six mètres est interprété comme une entrée. Les vestiges d'ancrage d'une passerelle de franchissement n'ont pas été clairement identifiés. La façade nord-ouest, ainsi équipée d'une entrée monumentale, n'est pas le seul point d'accès de l'enclos. Le côté sud-ouest compte également une entrée, marquée par une interruption de fossé large de cinq mètres. L'inégalité des différents tronçons de fossés est remarquable : celui du côté sud-ouest mesure au maximum 2,30 m de large (pour 1,30 m de profondeur) ; le fossé arrière de l'enclos, au sud-est, ne mesure que 1,30 m de large pour 1 m de profondeur. Ces dimensions modestes contrastent avec celles de la façade nord-ouest, soulignant ainsi son caractère ostentatoire, dénué de fonction défensive.

1 - Inrap, centre archéologique de Saint-Cyr-en-Val

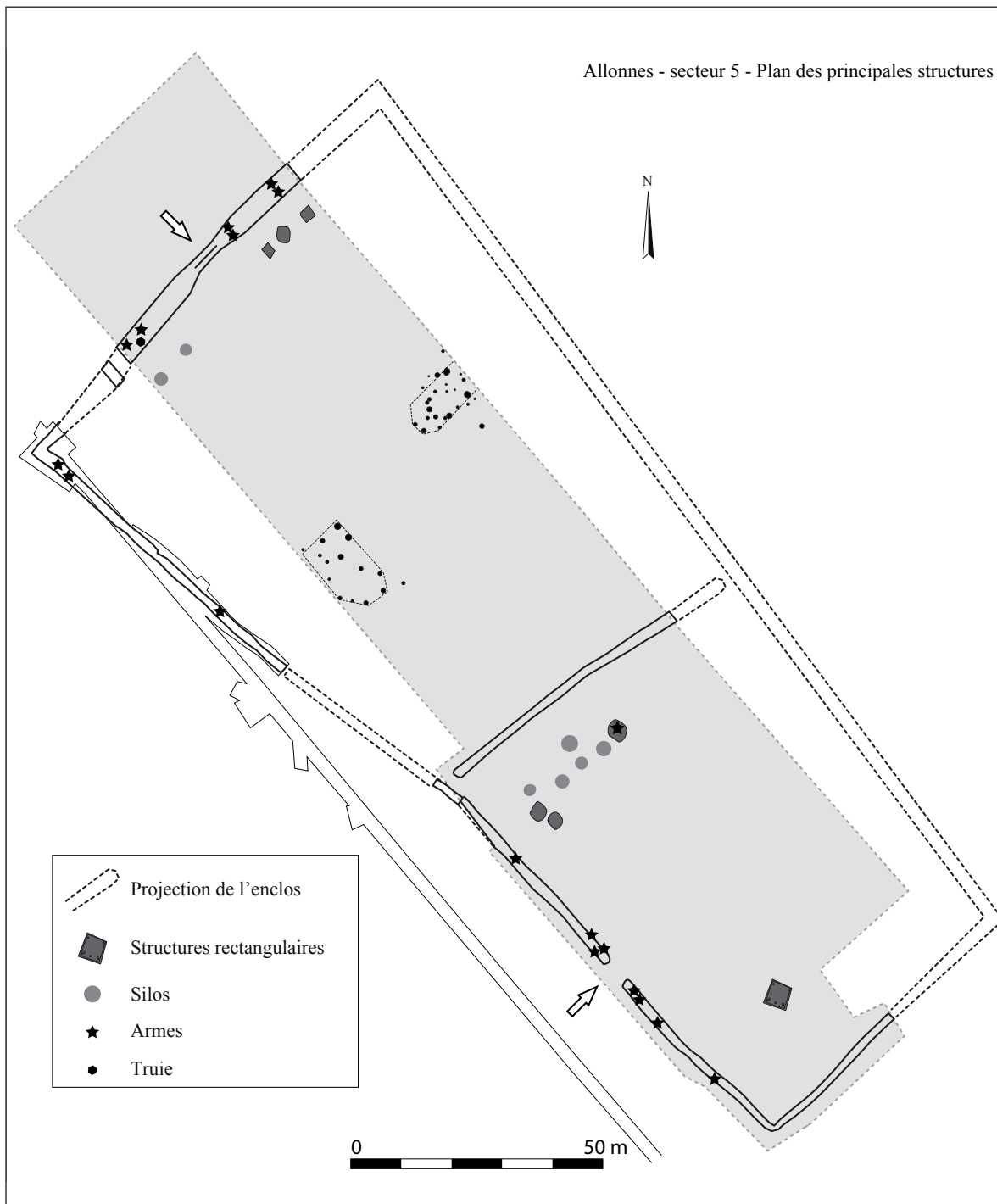


Figure 1

### La partie nord

L'espace enclos, vaste de 16200 m<sup>2</sup>, est séparé en deux par un fossé régulier large de deux mètres, interrompu à quelques mètres du fossé extérieur. Dans la partie nord, peu de structures sont rattachées à l'occupation laténienne. Deux bâtiments sur poteaux sont installés dans la partie médiane. De part et d'autre de l'accès aménagé au milieu de la façade nord-ouest, deux groupes de structures sont alignées le long de l'emprise supposée du talus interne. On trouve deux silos d'un côté, et trois fosses rectangulaires de l'autre. L'une d'entre elles compte une marche taillée dans le substrat et deux trous de poteaux pris dans les parois. La fonction de cette fosse aménagée n'est pas connue. On peut néanmoins imaginer que les cinq structures alignées ont partagé des activités de stockage. Les indices d'une activité métallurgique ont été découverts dans l'un des silos : parois scorifiées, scories, batitures.

### La partie sud

Au sud du fossé de partition, les vestiges se répartissent en deux ensembles. Cinq silos et trois fosses rectangulaires sont regroupés au nord-ouest. Deux fosses rectangulaires du premier ensemble peuvent avoir servi, comme les silos, au stockage. Elles sont très pauvres en mobilier. Au sud d'une vaste cour, le second groupe de structures est constitué de quelques trous de poteau et d'une grande cave de plan presque carré. Cette fosse longue de 4,50 m, conservée sur 1,50 m de profondeur, comporte quatre poteaux d'angle pris dans les parois. Le côté sud-ouest comporte trois trous de poteau supplémentaires, creusés sur le fond. Ces éléments suggèrent la mise en œuvre d'une architecture en bois élaborée. Le mobilier associé à cette cave ne permet pas de préciser son utilisation.

### La fosse F.5052 (fig.2) : rejets spécifiques et dépôts intentionnels

Cette fosse présente des éléments structurels et mobiliers très distinctifs. Son creusement, d'abord, montre un côté arrondi formant une abside. Une couche cendreuse du comblement inférieur a livré de nombreux restes animaux, notamment ceux de plusieurs porcs, mêlés à de la vaisselle de présentation et à une plaque foyère fragmentée. Ces rejets sont interprétés comme les restes d'un repas collectif. Dans la couche immédiatement supérieure, une épée fragmentée, une fibule en fer et une calotte crânienne ont été mis au jour. Ce dépôt en contexte de fosse est le seul de l'établissement.



Figure 2

### Les dépôts dans les fossés

Le fossé périphérique de l'enclos a livré un abondant mobilier spécifique. Son curage systématique pendant la fouille et les sondages effectués lors du diagnostic ont livré au total 12 fragments d'épées (tordues, mutilées), plusieurs fragments de fourreaux, ainsi que trois fibules en fer. Un crâne de cheval et un autre de bœuf ont été déposés l'un sur l'autre dans le même fossé. Les fractures sèches observées lors de la fouille indiquent qu'il peut s'agir de bucranes. Des restes humains sont également associés à ces découvertes, avec au moins deux calottes crâniennes issues du fossé. Dans le fossé de la façade nord-ouest, enfin, une vieille truie a été déposée entière. Sa position révèle l'existence d'un contenant et de liens.

Ces dépôts se répartissent tout le long tout le long du fossé d'enclos, sauf sur le côté sud-est. De même, aucun élément mobilier comparable n'est issu du fossé de partition interne. On remarque quand même une concentration assez forte (cinq épées et un fourreau) près de l'entrée sud-ouest, la moins monumentale des deux points d'accès. Il n'est pas possible de déduire de cette répartition la localisation d'un espace particulier, au sein de l'enclos, pouvant être réservé aux activités culturelles.

### Les hypothèses pour l'étude du site<sup>2</sup>

Une première analyse montre que les manifestations d'ordre symbolique représentées au sein de cet établissement semblent être de trois ordres : événement particulier (repas collectif), culte domestique (dépôt d'une truie), pratiques ritualisées et actes propitiatoires (exposition de bucranes, dépôt de crânes humains et d'armes mutilées). Cette dernière catégorie regroupe des gestes observés habituellement dans les sanctuaires.

L'étude en cours du mobilier céramique indique une occupation dans la première moitié du deuxième siècle avant notre ère (La Tène C2). Cette datation homogène confirme l'impression d'une occupation courte dans le temps donnée par le petit nombre de structures laténiennes, la rareté du mobilier et l'absence de réaménagements tangibles. Elle permet aussi d'expliquer simplement l'absence complète d'amphores italiques dans le *corpus* céramique du site, leur apparition n'étant attestée sur l'oppidum d'Orléans qu'au cours de La Tène C2. La pratique des repas collectifs ne peut donc pas être accompagnée ici de consommation de vin.

On peut se demander si l'établissement d'Allonnes a réellement connu une double fonction, domestique, avec un statut élevé, et culturelle ou si un changement radical de vocation, intervenu au cours de sa brève période d'occupation, peut être mis en évidence. Un abandon de l'activité domestique au profit d'activités propres aux sanctuaires aurait pu engendrer de nouvelles constructions, voire un réaménagement complet du site, comme à Braine « La Grange aux Moines » (AUXIETTE *et alii* 2000). Ici, seule la fosse F.5052, située au milieu de l'espace enclos, pourrait être mise en relation avec ce changement de statut. L'analyse stratigraphique fine des dépôts dans les fossés permettra peut-être de répondre à cette question. A l'échelle locale, les éléments chronologiques évoquent un abandon de l'établissement du secteur 5 et la création de l'établissement du secteur 3 vers -150. Culturellement, les découvertes du site d'Allonnes viennent relayer celles du site d'Ymonville « Les Hyèbles »<sup>2</sup> à une dizaine de kilomètres au sud, où, notamment, les dépôts d'armes en silos et fossés sont très nombreux à La Tène moyenne. Elles viennent aussi confirmer qu'il ne s'agit pas d'un épiphénomène.

### BIBLIOGRAPHIE

Auxiette Ginette, Desenne Sophie, Gransar Frédéric, Pommepuy Claudine. Structuration générale du site de Braine «La Grange des Moines» (Aisne) à La Tène finale et particularités : présentation préliminaire. In: *Revue archéologique de Picardie*. N°1-2 2000. Les enclos celtiques - Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme). pp. 97-103.

---

2 - Fouille dirigée par D. Josset, Inrap, Inrap, centre archéologique de Saint-Cyr-en-Val

## CHESSY-LES-MINES « LE COLOMBIER », RHÔNE : NOUVELLES DONNÉES SUR L'OCCUPATION DE LA TÈNE FINALE.

Romain GUICHON

Université Lyon II

Chessy-les-Mines se trouve à 25 km au nord-ouest de Lyon dans la vallée d'Azergues, un affluent de la Saône s'écoulant entre les reliefs de la côte Beaujolaise et des Monts de Tarare. Le site est donc au cœur du territoire ségusiave, légèrement excentré par rapport à la voie antique supposée relier Lyon à Roanne par Miolan-*Mediolanum* (actuelle RN7) mais bien placé sur un axe de pénétration vers le Charollais. Si le passé gallo-romain du lieu est connu depuis le 19<sup>e</sup> s. (statuaire, monnaies), l'occupation celtique l'était dans une moindre mesure, d'énigmatiques « pièces isolés de l'Âge du Fer » sont notamment signalées dans les alluvions.

De Mars à Novembre 1979, à l'occasion de la déviation du chemin départemental 485, une fouille de sauvetage fut menée au lieu-dit « Le Colombier » par le Groupe Lyonnais de Recherche en Archéologie Gallo-Romaine - sous la responsabilité successive d'Armand Desbat puis Stephen Walker - avec l'aide financière de l'AFAN et le renfort de quelques bénévoles locaux. Il faut souligner dans ce contexte « semi-professionnel » la qualité de la documentation archéologique. Le résultat des opérations n'a fait pour l'instant l'objet que de notices succinctes, ni les plans ni le mobilier n'ont été publiés : nous proposons donc une mise à jour de ce dossier, en préambule d'un projet de reprise des investigations sur le site (prospections et sondages).

L'occupation de La Tène finale est caractérisée par deux fossés dégagés à l'ouest de la bande de sondage : le premier (Fé1) d'orientation est-ouest, suivi sans retour sur presque 70 m, est de profil évasé (jusqu'à 2 m d'ouverture pour 0,60 à 0,80 m de profondeur) et se poursuit au-delà des limites de fouille ; le second (Fé2), de dimension plus réduite (larg. 0,80 m ; prof. 0,20 m), est orienté nord-sud et suivi sur 20 m, également jusqu'aux limites du chantier. Une éventuelle articulation entre ces deux structures n'est donc pas assurée. En revanche le développement de l'établissement vers le nord est confirmé par la présence de mobilier laténien piégé à deux endroits sous les niveaux gallo-romains. Plusieurs structures liées à la *villa* postérieure sont implantées à proximité immédiate du fossé est-ouest n° 1, suivant une orientation très proche : un petit édifice maçonné le borde au nord, alors qu'au sud se développent parallèlement un long mur (divergence d'1,50 m, sur 70 m linéaires) et un fossé (Fé3, tracé parallèle restitué d'après les indications de fouilles).

Le matériel livré par les fossés laténiens est conforme à ce que l'on rencontre sur les sites d'habitat : peu de métal (seulement des clous et quelques scories, ni fibule, ni monnaie) mais de la faune en quantité notable (pas encore étudiée) et surtout de la vaisselle. La composante très charbonneuse des sédiments et la fragmentation des objets pourraient résulter en partie de vidanges répétées de foyers domestiques. Le fossé n° 1 est particulièrement fourni en céramique avec 387 individus recensés pour 3286 fragments, sur environ 25 m linéaires fouillés. Les productions indigènes sont majoritaires (82 % du NMI, proportion équilibrée entre céramiques fines et grossières) et s'inscrivent tout à fait dans le répertoire ségusiave, tel qu'il est connu à Roanne notamment. Cependant certaines formes s'apparenteraient plutôt aux groupes morphologiques du secteur Lyon-Vienne (pots à cols côtelés) ou de la moyenne et basse vallée de Saône (pots à lèvres allongées moulurées).

Le mobilier d'importation (amphore, campanienne, paroi fine, vernis rouge pompéien, sigillée) ou de tradition méridionale (cruches, pots et pichets à pâte claire, *dolia*) constitue 18 % du *corpus* céramique du fossé 1. Par leur typologie, les 36 amphores identifiées couvrent toute la période de la Tène finale : gréco-italiques « de transition » (LTD1a. 9 ex.) côtoient en effet Dressel 1a (LTD1. 14 ex.) et Dressel 1b (LTD2. 8 ex.). L'unique forme gréco-italique « archaïque » (LTC2) et les trois amphores « augustéennes » (Pascual1, Dr20 précoce et Dr2-4) élargissent même ce spectre chronologique à plus d'un siècle. Ce constat est conforté par le faciès de céramique commune, qui trouve des correspondances dans chaque horizon de la séquence roannaise (LTC2- D1a –

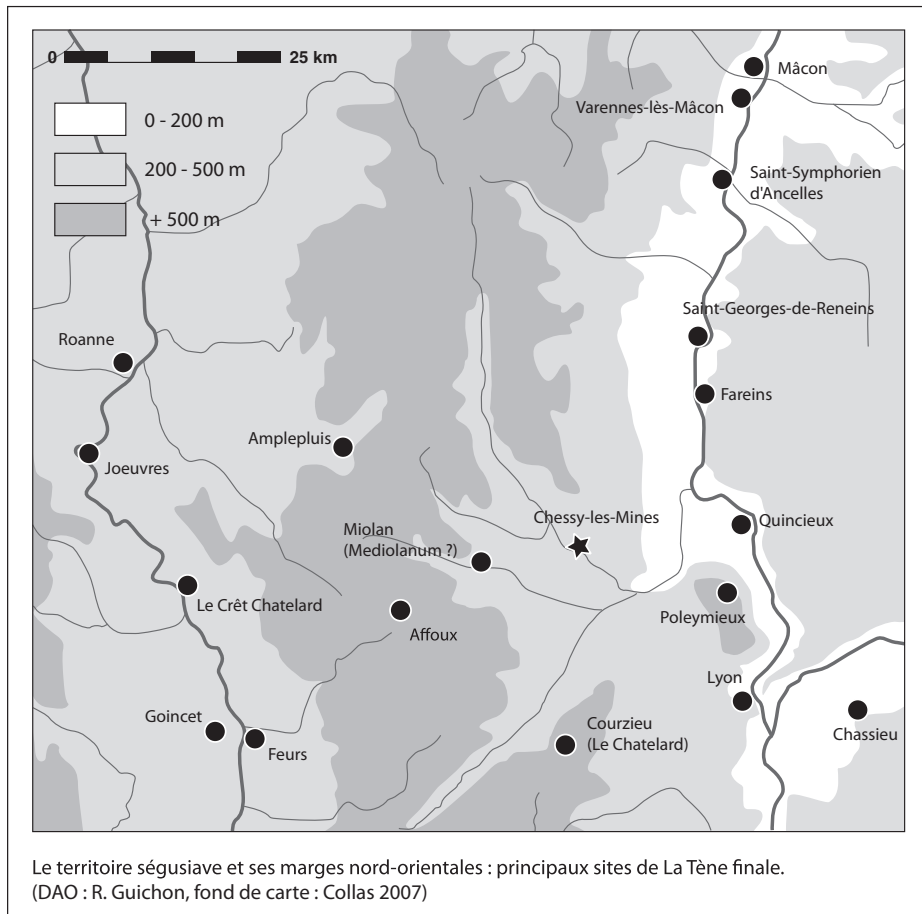


Figure 1 - Le territoire ségusiave et ses marges nord-orientales : principaux sites de La Tène finale (DAO : R. Guichon, fond de carte : Collas 2007).

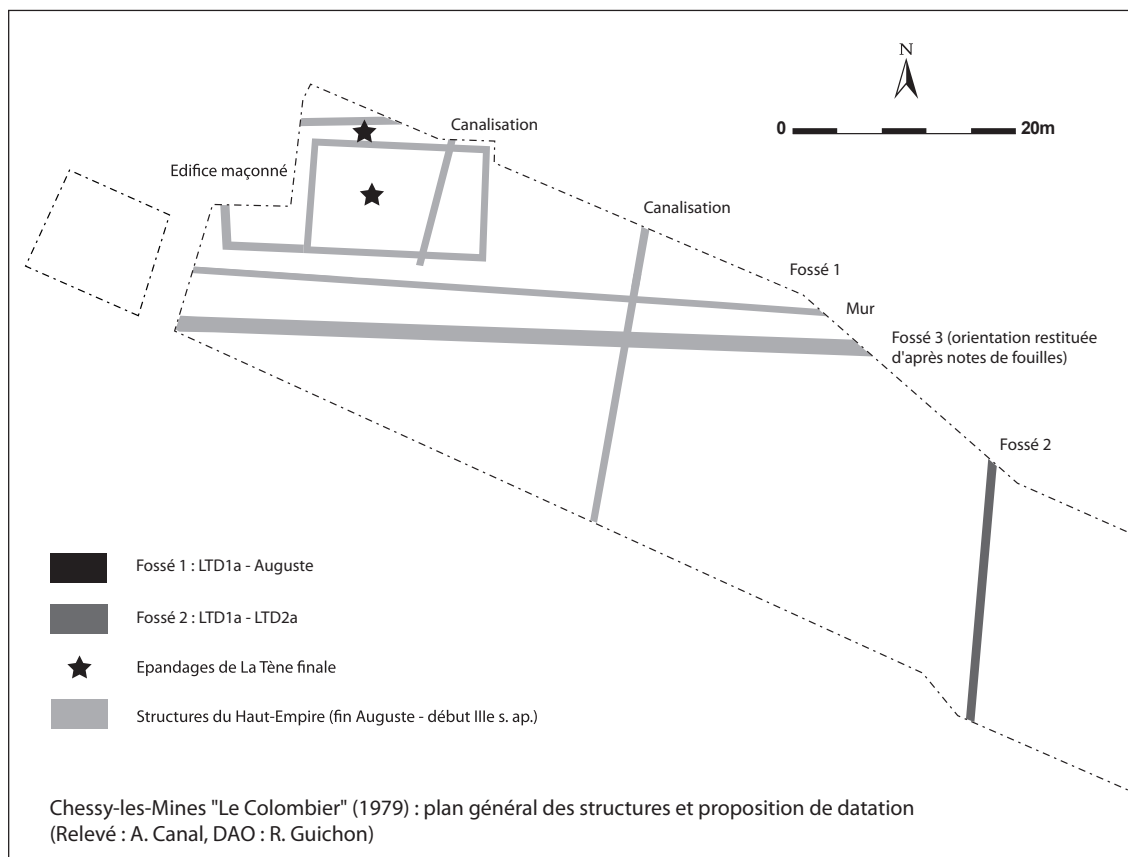


Figure 2 - Chesy-les-Mines «Le Colombier» (1979) : plan général des structures et proposition de datation (Relevé : A. Canal, DAO : R. Guichon).

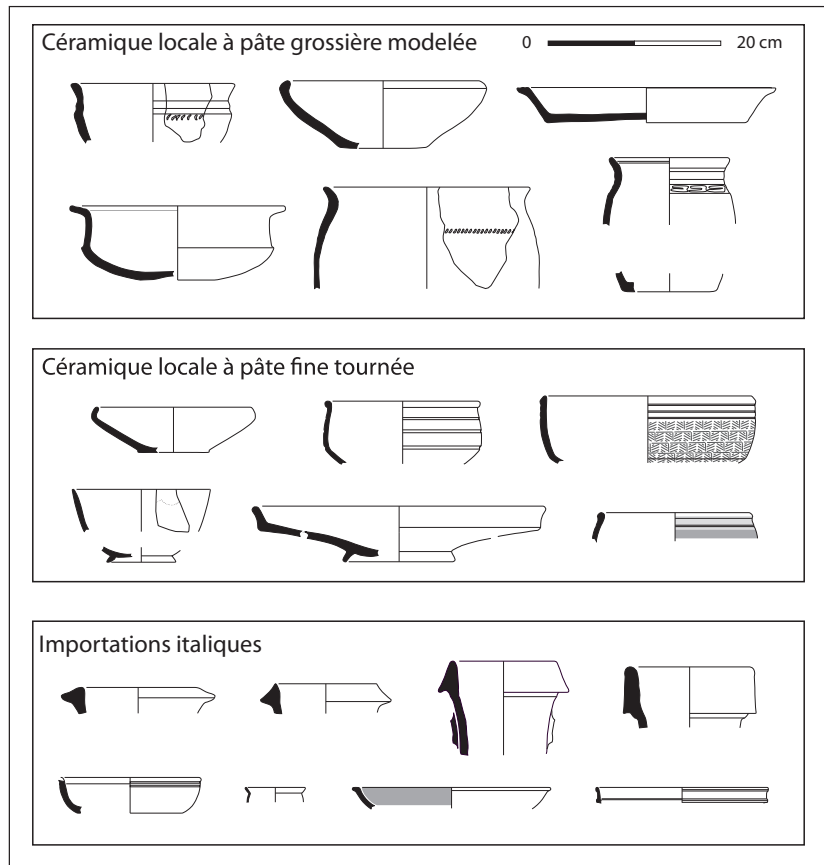


Figure 3 - Fossé 1 (LTD1a - Auguste) : échantillonnage du mobilier céramique (Dessins, DAO : R. Guichon).

Auguste). Trois plats en sigillée italique du service II de Haltern placent la clôture du fossé au plus tôt dans la dernière décennie avant notre ère<sup>1</sup>. Sachant que les éléments les plus anciens identifiés pour l'occupation de la *villa* gallo-romaine circulent dès la fin du règne d'Auguste, cela place cet établissement dans la stricte lignée de celui existant dès LTD1a. La superposition d'une *villa* sur un habitat indigène n'est pas originale, y compris dans la région, mais une continuité aussi nette tant sur le plan spatial que chronologique mérite tout de même d'être soulignée.

En outre les importations italiques indiquent un statut aisé des occupants du site, sentiment confirmé par la présence de terres cuites architecturales associées à l'habitat celtique (étude B. Clément) : il s'agit de plusieurs *tegulae* de type tardo-républicain à rebord en quart de rond (type attesté à Revel-Tourdan, Lyon-Rue du Souvenir, Sennécé-lès-Mâcon...) et d'une antéfixe à tête humaine. Cette dernière se rattache au lot de cinq antéfixes de type similaire découvert en 1906 dans une propriété voisine, à 200 m du site (coll. privée) : l'étude pétrographique et stylistique place sans équivoque ces productions durant La Tène finale, des parallèles étant par ailleurs recensés en Gaule du centre-est (Revel-Tourdan et Bibracte « édifice basilical » : Clément 2011). En contexte laténien, couverture de tuile et antéfixes traduisent assurément une romanisation poussée et un rang social particulier.

Globalement, si l'organisation du site ne peut être encore clairement définie, les données disponibles attestent déjà d'un habitat rural inhabituellement riche et stable. Plusieurs facteurs peuvent être proposés pour expliquer cette prospérité, notamment le cadre naturel favorable (terres alluviales fertiles en fond de vallée, vaste première terrasse exposée plein sud) ou encore le bénéfique potentiel des axes commerciaux (proximité de la voie Lyon-Roanne, embranchement sur la plaine de la Saône par la rivière Azergues, passage vers le pays Eduen au nord).

1 - Le fossé n° 2 a livré quant à lui beaucoup moins de mobilier céramique (NMI 19, NR 322), mais il semblerait que son comblement soit plus ancien, probablement peu avant ou pendant la Guerre des Gaules, aucune forme ou production typique de la période LTD2b-Auguste n'étant représentée.

## Le cuivre de Chessy

Les ressources minérales du site peuvent également être invoquées : l'exploitation des immenses gisements cuprifères de Chessy est documentée de la fin du Moyen Âge jusqu'au 19<sup>e</sup> s., elle a suscité tour à tour la convoitise du grand argentier Jacques Cœur, de la Maison Royale et de divers investisseurs lyonnais. Au plus fort de l'activité, 40 tonnes de minerai non traité sortaient quotidiennement des galeries. A la fin des années 1980, une vaste campagne de prospection a révélé de nouveaux filons et permis de déposer le projet, non réalisé, d'une des plus grandes mines de cuivre du continent. La chessylite, identifiée sur le site éponyme, est un minerai de très bonne teneur officiellement reconnu par les minéralogistes du monde entier ! Cependant, bien que l'érudition cassissienne attribue la fondation du village à un certain Cassius, prospecteur minier romain mandaté par Plancus aux premiers temps de *Lugdunum*, aucune preuve archéologique n'atteste l'exploitation antique des filons. Cela dit aucune exploration systématique n'a été entreprise sur le site minier. La proximité de l'établissement protohistorique du « Colombier » (à 500 m des premiers terrils modernes) inciterait à éprouver l'hypothèse de l'extraction du cuivre dès la fin de l'Âge du Fer.



Figure 4 - Antefixes à tête humaine découvertes en 1906 sur la parcelle voisine du Clos Debilly (Coll. Privée. Cliché : Ch. Thioc, Musée gallo-romain de Lyon).

## BIBLIOGRAPHIE

- CLÉMENT 2011 (à paraître) - Clément B. - Antefixes à têtes humaines tardo-républicaines en Gaule du Centre-Est, in : *Gallia*, 68-2, 2011, à paraître.
- COLLAS 2007 - Collas R. - *La basse vallée de la Saône et ses marges aux Âges du Fer*, Mémoire de Master (mondes anciens et médiévaux, spécialité préhistoire et protohistoire) sous la dir. de J.-P. Guillaumet, Université de Bourgogne, Dijon, 2007.
- DE KLIJN, MOTTE, VICHERD 1996 - De Klijn H., Motte S., Vicherd G. - Eléments sur la romanisation des campagnes en Nord Rhône-Alpes, in : Bayard D., Collart J.-L. (éd.) - *De la ferme indigène à la villa romaine. La romanisation des campagnes de la Gaule*, Revue archéologique de Picardie, n° spécial 11, 1996.
- WALKER 1983 - Walker S. - Les fouilles de Chessy-les-Mines et l'Âge du Fer dans le Lyonnais, in : Collis J., Duval A., Périchon R. (éd.) - *Le deuxième Âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Univ. Sheffield, Centre d'études forziennes, Saint-Etienne, 1983, p. 94-96.



**« TERRE D'AVENIR » À BLAINVILLE-SUR-ORNE (CALVADOS)  
ÉTABLISSEMENT ENCLOS ET NÉCROPOLE  
DU PREMIER ÂGE DU FER EN BASSE-NORMANDIE**

**H. LEPAUMIER**

Inrap – UMR 6566 CReAAH

Localisé en bordure de la vallée de l'Orne à 7 km de son débouché sur les côtes de la Manche, le site « Terre d'Avenir » de Blainville-sur-Orne (Calvados) a été étudié par le biais d'une fouille de sauvetage menée par une équipe de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologique Préventive) durant l'été 2010. Le décapage, réalisé sur deux fenêtres distinctes, conformément aux prescriptions émises par le Service Régional de l'Archéologie, totalise un peu plus de 9000 m<sup>2</sup>.

La première fenêtre de 8500 m<sup>2</sup> d'ouverture a livré les vestiges fossoyés d'un habitat enclos. L'occupation s'organise autour d'un enclos quadrangulaire d'une surface interne de 4100 m<sup>2</sup>. Un fossé de refend interne en divise l'espace en deux cours, la principale située au sud recouvrant 2400 m<sup>2</sup>, la seconde ne couvrant que 1700 m<sup>2</sup>. L'ensemble des fossés de délimitation présente un gabarit assez constant, d'une largeur au niveau de décapage de 1,5 m pour une profondeur sous ce niveau de l'ordre du mètre.

Parmi les structures internes, on relève 4 ensembles de trous de poteaux dessinant des plans de bâtiments cohérents. Le plus important prend place le long de la bordure septentrionale. Dessiné par 8 trous de poteaux il délimite une aire d'une vingtaine de m<sup>2</sup>. Il s'agit du plan le plus important relevé sur le site, ce qui pourrait l'assimiler à un bâtiment domestique. Les 3 autres ensembles, tous situés dans la partition méridionale, sont dessinés par 4 ou 6 poteaux. Leur surface apparaît réduite à quelques m<sup>2</sup>. Il est possible de les associer ici à des annexes agricoles (de type « grenier » ?).

Quelques fossés montrent une extension du site vers le nord. Toutefois, en raison du passage d'une ligne électrique aérienne il n'a pas été possible d'en définir l'importance exacte. Les diverses ouvertures pratiquées sur et autour du site, et notamment les tranchées complémentaires réalisées au-delà de la ligne EDF permettent toutefois d'en estimer l'importance entre 2000 et 3000 m<sup>2</sup>.

Le mobilier recueilli sur ce secteur de fouille se compose essentiellement de fragments céramiques (fig. 1a). Bien que l'étude soit toujours en cours, les premières observations montrent une nette prédominance des formes carénées ou à épaulement. Un vase découvert au moment du diagnostic s'apparente à un gobelet à carène surbaissé, mobilier emblématique des corpus du domaine Aisne-Marne pour la fin du 1<sup>er</sup> âge du Fer et le début du second. Parmi les autres éléments quelque peu discriminants, on peut évoquer une belle série de vases ornés de cupules d'un diamètre d'environ 2 cm, le plus souvent groupées par deux. Ce type très particulier de décor trouve de nombreux parallèles sur toute la façade atlantique et en particulier sur la péninsule armoricaine pour des contextes de la fin du premier âge du Fer. À côté de ces céramiques à usage domestique, quelques éléments de terre cuite se sont révélés provenir d'une petite activité bronzière. Parmi ceux-ci on note en particulier les restes d'un moule de parure annulaire à jonc lisse de type grand bracelet ou petit torque.

Le second décapage a quant à lui permis l'étude de 9 sépultures à inhumation. S'y ajoute une très probable sépulture remaniée par le creusement d'un fossé. Bien que les ossements soient en règle générale en très mauvais état, il est possible de reconnaître les caractéristiques principales de ces sépultures. Les corps sont tous orientés nord-ouest / sud-est, tête au sud-est, en décubitus latéral gauche, jambes fléchies. Cette disposition ne diffère que très légèrement pour une sépulture double où si l'orientation reste la même, les deux individus ont été déposés en décubitus latéral droit, jambes fléchies. Parmi ces sépultures deux se distinguent par l'abondant mobilier métallique qu'elles ont livré.

La sépulture 96 tout d'abord présentait un squelette doté d'un torque ouvert torsadé en bronze, un bracelet en lignite et un anneau de cheville ouvert, creux, à oves, en bronze. C'est ce dernier élément qui permet le plus de comparaisons régionales. Ce type de parure se rencontre en effet sur de nombreuses nécropoles dans des contextes attribués au Hallstatt D1/D2, comme par exemple

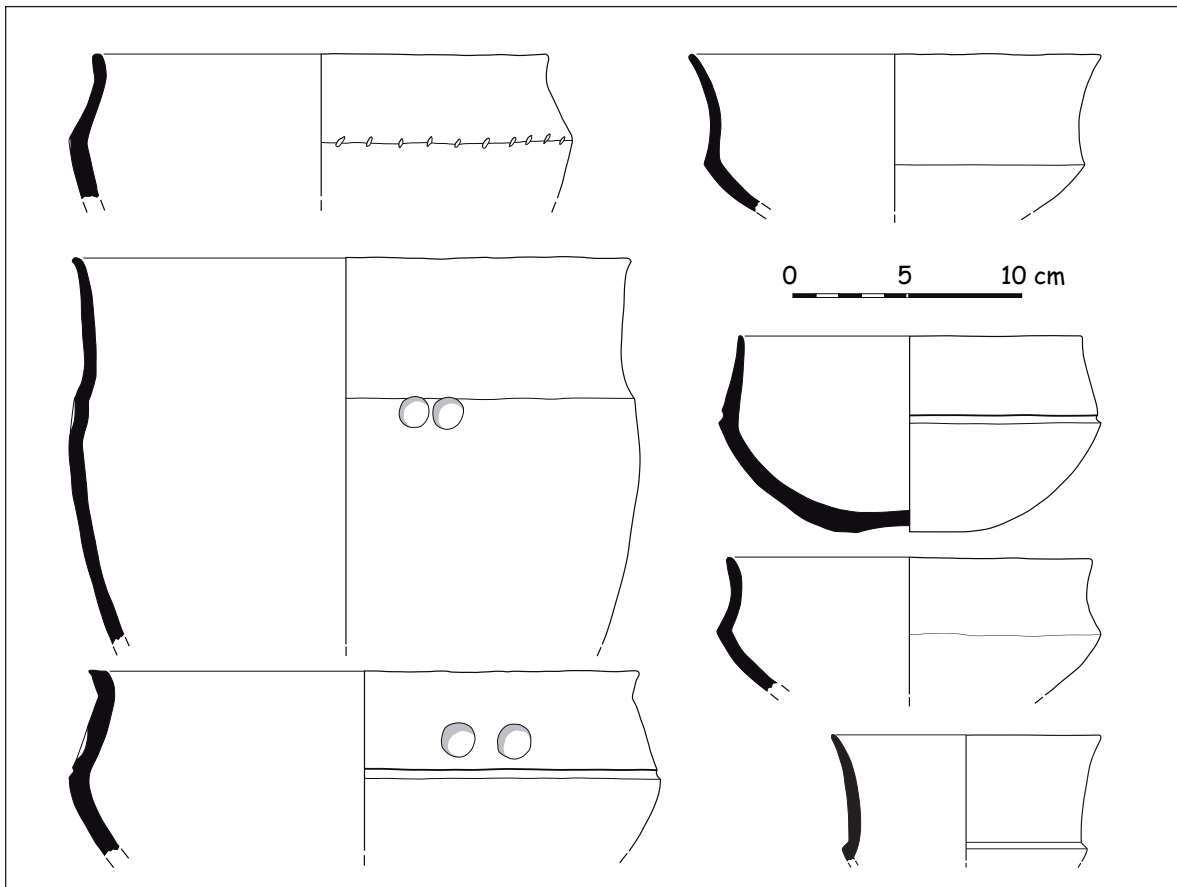


fig. 1a : échantillon de céramique recueillie sur l'établissement enclos

à Basly (San Juan, Le Goff, 2003). Mais l'élément le plus spectaculaire de cette sépulture réside dans le bracelet en lignite qui, en plus de présenter une largeur de 9 cm, est orné de deux frises de triangles hachurés, gravées dans le lignite.

La sépulture 50 a livré les restes d'un squelette pourvu de six anneaux de chevilles, de deux bracelets et d'un « hair ring » (fig. 1b). Les anneaux de chevilles, en bronze, ouverts, à jonc plein sont munis de bossètes séparées entre elles par un petit filet dessiné en relief. Ce type de mobilier est là encore caractéristique des assemblages régionaux du Hallstatt D1/D2. On le retrouve par exemple sur la nécropole de La Cambe dans le Calvados (Verney, 1993). Les deux bracelets, en bronze eux aussi sont de type rubané. L'un d'eux, très abîmé, présente un décor d'ocelles et de lignes et chevrons incisés au trémolo. Ils ne dénotent pas dans une attribution au Hallstatt D1/D2. Le « hair-ring » quant à lui est plus surprenant dans ce contexte. Assez peu répandu en France, ce type très particulier de parure, anneau de bronze ouvert recouvert d'une feuille d'or, apparaît plus largement représenté dans les îles britanniques. Les études menées ces dernières années semblent indiquer que sa présence en France septentrionale serait liée à des contextes du Bronze final en association fréquente avec du mobilier de tradition RSFO (Billand, Talon, 2007). Ici on se trouve bien dans un contexte plus tardif. L'usure de la pièce et notamment de la feuille d'or qui a en grande partie disparu pourrait traduire une longue voire une très longue durée d'utilisation. Il n'est donc pas impensable que l'on se trouve à Blainville face à un bijou du Bronze final qui aurait été utilisé pendant plusieurs siècles. Mais en dehors de l'aspect chronologique, l'enseignement principal du contexte de Blainville réside dans son dépôt au sein d'une sépulture à inhumation et non au sein d'une incinération, situation habituellement rencontrée pour les découvertes du Bronze final. Au sein de cette sépulture, le « hair-ring » a été retrouvé une douzaine de centimètres à l'arrière du crâne ce qui pourrait confirmer un usage comme « anneau de cheveux ».

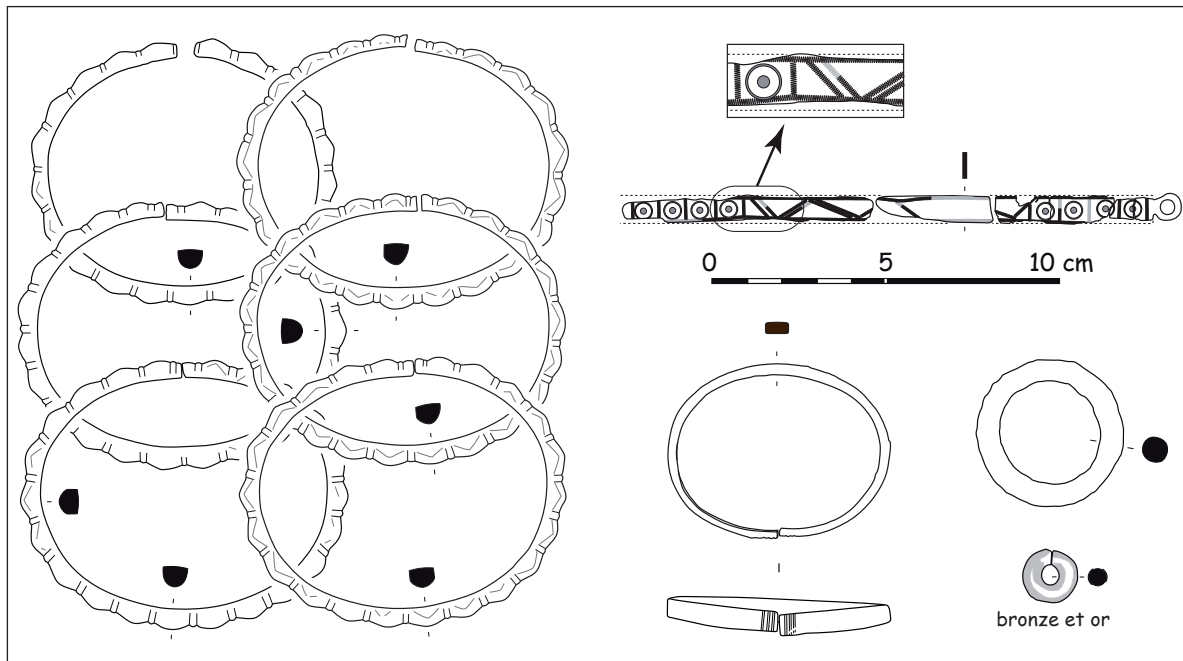


fig. 1b : mobilier métallique de la sépulture 50

#### ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

**Billand G., Talon M., 2007** : Apport du Bronze Age Study Group au vieillissement des « hair-rings » dans le Nord de la France. *Beyond Stonehenge. Essays on the Bronze Age in honour of Colin Burgess*. Oxbow Books, p. 344-353.

**San Juan G., Le Goff I., 2003** : La nécropole du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. de « La Campagne » à Basly (Calvados). *Les gaulois aux marges de l'Armorique. Indices matériels et sources écrites. Actes du 23<sup>ème</sup> congrès de l'AFEAF de Nantes (1999)*. *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément 10, p. 59-102.

**Verney A., 1993** : Les nécropoles de l'Age du Fer en Basse-Normandie. Bilan de trois siècles de découvertes. *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)*. Actes du 14<sup>e</sup> congrès de l'AFEAF, Évreux (1990). *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément 6, p. 95-113.



## LE MORMONT (CANTON DE VAUD, SUISSE), LIEU DE CULTE DE LA FIN DE L'ÂGE DU FER. RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE 2009-2010

Claudia NITU, Caroline BRUNETTI

Archeodunum SA

Découvert en 2006, le site du Mormont fait l'objet d'un programme d'intervention archéologique qui concerne l'ensemble des zones menacées par le développement de la carrière exploitée par Holcim SA.

La troisième campagne de fouilles qui s'est déroulée sur deux ans, de mai à septembre 2009 et de juin à fin décembre 2010, a concerné une surface de 11 000 m<sup>2</sup> (étape 4 de l'exploitation de la carrière, fig. 1). Ce nouveau secteur est situé sur le flanc nord-occidental du plateau sommital de la colline du Mormont, à l'extérieur de l'ensellement fouillé en 2006-2007 (Dietrich et. al 2007).

Les deux premiers mois de la campagne ont été consacrés au décapage extensif de la surface, destiné à enlever les dépôts sédimentaires postérieurs au niveau laténien. Cette opération nous a permis de repérer les structures et de reconnaître la topographie du soubassement calcaire. Ainsi, la présence de petites failles et de dépressions à la surface de la roche semble concorder avec la répartition des fosses dans ce secteur du lieu de culte. Ces dernières sont généralement assez espacées, parfois de plusieurs dizaines de mètres, à l'exception d'un groupe situé dans la partie sud-ouest de la zone.

Un nombre de 75 structures a été mis au jour, comprenant des fosses, des foyers, des trous de poteau, un tronçon de la route découverte lors de la campagne de 2006-2007, ainsi qu'un four à chaux (fig. 2).

Vingt-quatre nouvelles fosses à dépôts ont été fouillées lors de cette campagne. La majorité d'entre elles sont de petites dimensions. Les profondeurs sont inférieures à 1 m et les diamètres varient de 1 à 2.20 m, alors que les fonds se trouvent pour la plupart au contact du calcaire. Ces fosses ont livré des dépôts multiples très riches, composés principalement de céramiques fragmentées et de faune sous la forme de restes de banquet. Des fragments de bracelets en verre, un potin, des anneaux en bronze, de menus objets en fer et des fragments de meules ont également été mis au jour. Des niveaux très riches en charbons, interprétés comme des rejets de foyer, ont été observés dans la moitié supérieure du remplissage de fosses. Deux foyers en cuvette ont en outre été découverts à proximité de la fosse 499.

Plusieurs fosses se distinguent en revanche par leurs dimensions - leurs diamètres varient entre 1.60 et 2.40 m pour des profondeurs comprises entre 1.60 et 3.30 m - ainsi que par la mise en place des dépôts.

La fosse 559 est de loin la plus remarquable. De forme ovale au niveau d'apparition (4.80 x 4.50 m), sa profondeur atteint 4.30 m, dont plus de 1.80 m creusés dans le calcaire. Son profil est en entonnoir : évasé dans la moitié supérieure, il se resserre en puits dans la moitié inférieure. Un premier creusement dans le calcaire est enregistré après 1.50-1.60 m de profondeur. La roche est entaillée sur un peu plus de 0.60 m pour dégager une paroi presque verticale sur le côté nord de la fosse. À 2.20 m de profondeur, on constate un léger rétrécissement de la fosse et le creusement

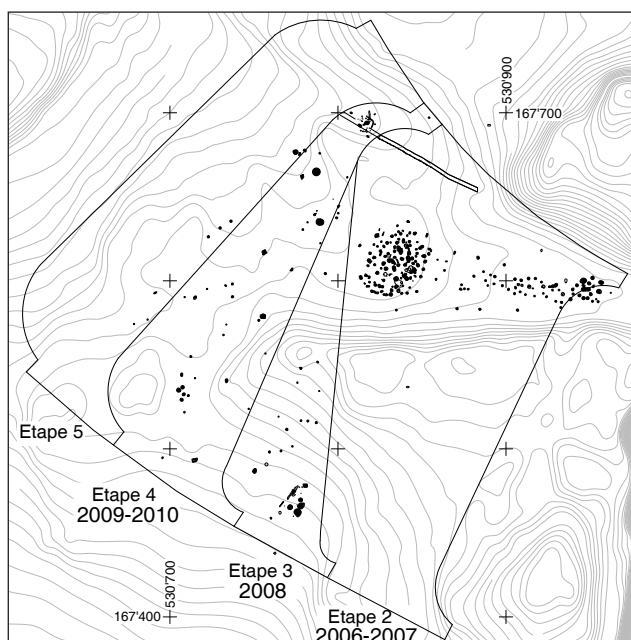


Fig. 1. Le Mormont (VD, Suisse). Localisation de la fouille 2009-2010 par rapport aux campagnes précédentes.

se poursuit exclusivement dans la roche en découpant un puits de forme sub-rectangulaire (1.80 x 1.60 m) avec des parois verticales. Lors du creusement de la fosse, une faille orientée est-ouest a été judicieusement mise à profit. Dans le remplissage de cette fosse, cinq niveaux ont pu être individualisés.

Au fond, à même le calcaire, le premier dépôt se compose d'objets en fer (une entrave, une serpe à douille et un récipient en bois à trois cerclages pourvu d'une anse), de céramiques (un tonnelet et des fragments de gobelet) et d'un quinaire<sup>1</sup> (fig.3). Ce dépôt est scellé par un niveau de dalles et de blocs grossièrement taillés. Les calcaires, bien que majoritaires, ne sont pas issus du creusement de la fosse, mais proviennent d'un socle inférieur (calcaire jaune de La Sarraz). Ils ont dû être récupérés dans la moraine, au même titre que les roches dures d'origine alpine qui se trouvent dans le remplissage de la fosse<sup>2</sup>.

Ce dépôt initial est recouvert d'une couche de remblais épaisse de plus d'un mètre, dépourvue de mobilier, à l'exception d'une fibule presque entière en bronze.

Au-dessus se trouve un dépôt composé de céramiques, dont un tonnelet à décor impressionné sur l'épaule, de faune et de fragments de meules rubéfiées, le tout scellé à nouveau par une couche de boulets et de blocs d'environ 0.30 m d'épaisseur.

Le troisième dépôt comporte des meules entières et fragmentaires, une mandibule de vache et d'autres restes osseux, ainsi que quelques tessons.

La disposition de petits nodules de terre cuite et de charbons semble suggérer un aménagement de type coffrage au centre de la fosse pour le quatrième dépôt, mais les traces sont assez ténues. Ce niveau a livré un ensemble d'ossements isolés. Des restes humains sont représentés par trois éléments : la partie gauche d'un crâne qui a appartenu à un jeune adulte, une diaphyse fémorale gauche et une hémimandibule gauche d'un individu adulte<sup>3</sup>. Des restes fauniques quant à eux proviennent en majorité de bovins et de chevaux.

Le dernier niveau, dans la partie supérieure, est un empierrement légèrement excentré à l'intérieur de la fosse. De forme ovale (environ 3 m x 2.40 m), il est formé de quatre couches de blocs et de boulets, majoritairement

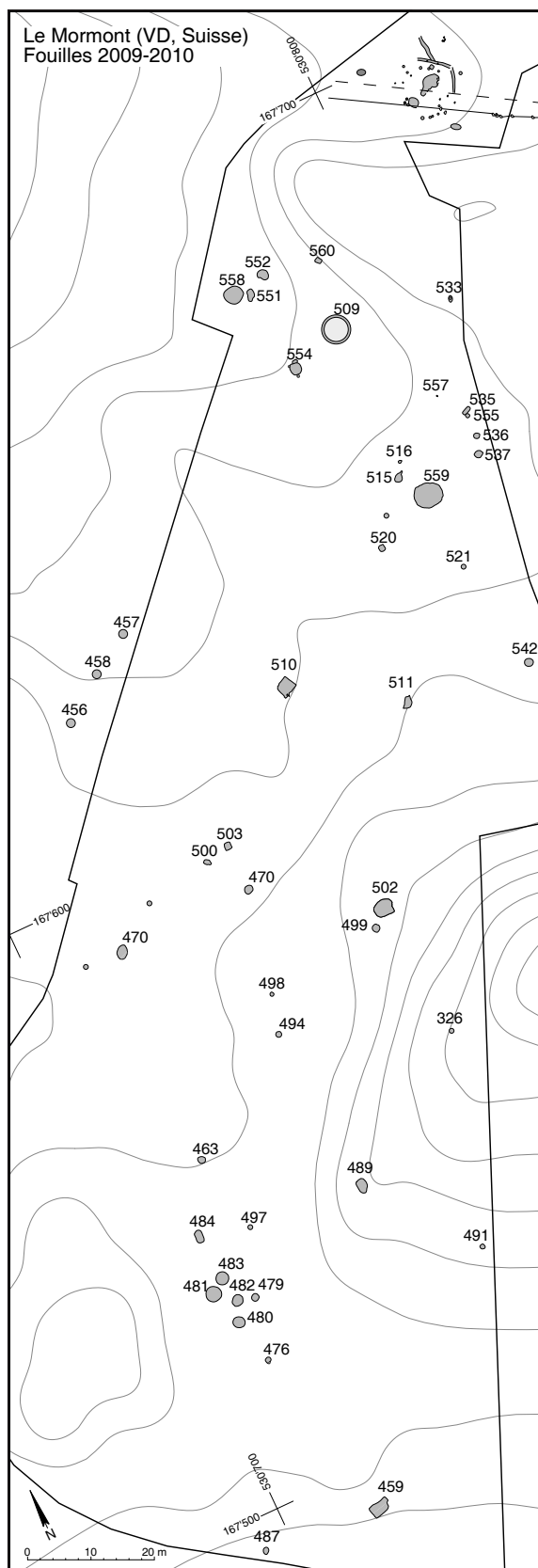


Fig. 2. Le Mormont (VD, Suisse). Plan général des fouilles de 2009-2010 (DAO Yann Buzzi, Archeodunum).

1 - Un quinaire probablement de type KALETEDV, détermination Anne Geiser.

2 - Diagnostic de Michel Guélat, le responsable de l'étude géologique du site.

3 - La détermination du matériel anthropologique a été faite par Audrey Gallay.



Fig. 3. Le Mormont (VD, Suisse). Fosse 559. Dépôt composé d'une entrave, d'une serpe et d'un récipient en bois à cerclage en fer et de céramique. Photo C. Cantin, Archeodunum SA, Gollion.



Fig. 4. Le Mormont (VD, Suisse). Fosse 481. Dépôt du squelette d'une femme adulte accompagné des scapula, de chevilles osseuses et de fragments de crâne de bovins. Photo C. Cantin, Archeodunum SA, Gollion.

d'origine alpine, provenant de la moraine. Le calcaire local, pourtant abondant sur le site, n'a que peu été utilisé. De grandes dalles plantées de champ dessinent les contours de cet empierrement, dans lequel un fragment de meule (*catillus*) a été recueilli.

Le remblai final est pauvre en découvertes, à l'exception d'un arc de fibule en bronze de type Nauheim.

Le comblement de la fosse 554, située à environ quarante mètres à l'ouest de la précédente, semble suivre un schéma similaire. De forme cylindrique, 1.90 m de diamètre pour une profondeur de 3.30 m, elle est creusée dans le calcaire sur plus d'un mètre. Son remplissage a livré plusieurs ensembles de mobilier composés d'une situle en bronze déposée ouverture vers le bas au fond de la fosse, de deux crânes et d'une patte de cheval, d'une omoplate de boeuf et de quelques menus objets en fer. Les traces d'un coffrage en bois ont été repérées à l'intérieur de la fosse.

La fosse 542, de forme presque circulaire (1.30 x 1.10 m de diamètre pour 1.80 m de profondeur), se remarque par ses dépôts exceptionnels. Dans son comblement, quatre niveaux de dépôts ont été individualisés. Le premier, posé sur la roche au fond de la fosse, est composé de faune et de céramique. Au-dessus, un deuxième dépôt est formé de six outils en fer, dont une pince de forgeron, trois haches et une mèche. Le troisième dépôt réunit les carcasses de quatre chevaux, un bovin, un porc et deux brebis<sup>4</sup>. Par le nombre et la mise en place des squelettes, celui-ci est l'un des plus intéressants découverts dans le site à ce jour. Le dernier dépôt est formé de tessons de céramique et d'ossements mêlés à un sédiment très charbonneux.

Un groupe de sept fosses se distingue à l'extrémité sud-ouest de la zone fouillée. Creusées à proximité les unes des autres, elles sont installées à l'emplacement d'une dépression dans le soubassement calcaire, comblée par un dépôt sédimentaire qui atteint par endroits plus de trois mètres. De profil cylindrique ou en entonnoir aux parois faiblement évasées, elles semblent suivre un même schéma de mise en place des dépôts, sans pour autant être identiques. Le dépôt initial de la plupart d'entre elles comprend un ou plusieurs récipients, généralement en céramique, ou exceptionnellement un bassin en bronze, comme c'est le cas dans la fosse 479. Les vases en céramique sont parfois accompagnés d'objets métalliques tels qu'un fragment de passoire ou de bouterolle en bronze et de restes fauniques.

Les niveaux intermédiaires, entre deux et quatre selon la fosse, présentent des particularités qui font de chacune un événement unique. Ces niveaux peuvent rassembler des céramiques entières ou fragmentées, des dépôts de faune sous forme de restes de banquet ou plus rarement, de squelettes. De menus objets en métal complètent cet inventaire. Les fosses 481 et 482 ont livré des squelettes humains : celui, entier, d'une femme adulte dans la première et celui, incomplet, d'un enfant âgé de 9 ans dans la seconde (fig. 4). Dans les deux cas, le squelette est associé à de la faune, de préférence des chevilles osseuses, des scapula et des mandibules de bovins. Des ossements humains isolés ont également été découverts dans deux autres fosses.

La partie supérieure du remplissage des fosses contenait souvent des ensembles composés de meules rotatives entières ou fragmentaires associées à des fragments de torchis et de faune. Des niveaux charbonneux ou des rejets de foyer ont également été observés à ce niveau. Deux d'entre elles ont en outre livré des traces de coffres ou de boîtes en bois.

## Conclusion

Comme nous l'avons déjà observé lors de la campagne de 2008 (Dietrich *et al.* 2009), les fosses implantées sur les flancs de la colline livrent des dépôts riches en faune, qui se présentent le plus souvent sous forme de restes de banquets ou de boucherie. Les ossements humains isolés ou les squelettes découverts cette année présentent un très bon état de conservation et de nombreuses observations seront possibles. L'association d'ossements humains et de faune apparaît comme une constante. La céramique figure systématiquement dans les dépôts. En revanche, les outils en fer

---

4 - La faune est étudiée par Patrice Méniel.



sont peu représentés dans la composition des dépôts, exception faite de la fosse 542. Outre les quelques objets exceptionnels mentionnés plus haut, la découverte d'un fragment de boulerolle en bronze mérite d'être relevée. Il s'agit en effet d'un de très rares objets à caractère guerrier mis au jour depuis le début de la fouille en 2006. Avec plus de 30 exemplaires découverts cette année, les meules tiennent toujours une place importante dans les ensembles de mobilier.

La datation LT D1b du site est maintenue, aucun élément de mobilier découvert cette année ne permettant de modifier sa période de fréquentation.

La surface consacrée aux activités de culte couvre à l'heure actuelle un peu plus de 2,5 hectares. La prochaine campagne prévue pour l'année 2012 dans le secteur de l'étape 5 de l'exploitation de la carrière (fig. 1) nous apportera peut-être des informations concernant les limites du site et/ou les aménagements liés aux événements associés à la mise en fosse des dépôts.

## LOCALISATION DU SITE

Le Mormont, commune de La Sarraz, canton de Vaud (Suisse). Carte Nationale 1222, coordonnée : 530 760/167 500. Altitude 571 m.

Investigations et documentation : Archeodunum SA, Suisse  
Caroline Brunetti, Claudia Nitu, Archeodunum SA, En Crausaz 1124 Gollion, VD, CH.

## BIBLIOGRAPHIE

**Dietrich et al.** 2007, DIETRICH (E.), avec la coll. de KAENEL (G.) ET WEIDMANN (D.), Le sanctuaire helvète du Mormont, as. 30, 2007,1, 2-13;

**Dietrich et al.** 2009, DIETRICH (E.), MENIEL (P.), MOINAT (P.), NITU (C.), Le site helvète du Mormont (canton de Vaud, Suisse). Résultats de la campagne de 2008, Bulletin de l'AFEAF 27, 21-25.



## EPERON BARRÉ DES CHARMES (BÈGUES, ALLIER). RÉSULTATS DES CAMPAGNES 2009-2010

Patrick PION

université de Paris X Nanterre, UMR 7055 du CNRS

Les travaux effectués en 2009 et 2010 ont visé à établir un diagnostic aussi clair que possible sur l'état de conservation du site et sur le tracé et l'état du rempart, en vue d'une reprise des fouilles. Une étape majeure a été de dresser un document cartographique de base de l'ensemble de l'éperon, document qui jusqu'alors faisait totalement et cruellement défaut. Quatre opérations ont été conduites en plusieurs points du site.

*1- Dans le secteur de l'enclos hallstattien sondé très ponctuellement en 2008 (cf. bul. AFEAF 2008), l'objectif général était de rassembler les informations pertinentes pour définir une stratégie de fouille optimale (méthodes, évaluation de la durée et des moyens nécessaire). Il s'agissait plus particulièrement : a) d'estimer le degré d'oblitération et/ou de destruction des vestiges par les anciennes plantations de vignes et les labours profonds ; b) de contrôler le niveau d'enfouissement des vestiges et l'existence éventuelle d'une stratigraphie ; c) d'évaluer la teneur des informations archéologiques contenues sous forme de mobilier hors contexte dans la couche de labour. L'intervention a pris la forme d'une tranchée de reconnaissance rectiligne de 1,20 de large et 50m de long, implantée en travers de l'enclos pour éviter de dégrader les angles et entrées éventuelles. Elle a été réalisée par décapage mécanique de la terre végétale. Pour tester la corrélation entre dispersion du mobilier et structures sous-jacentes, les déblais ont été tamisés et le matériel décompté par grandes catégories.*

### Résultats

1. L'enclos est installé sur un replas légèrement bombé dont le substrat est une dalle de schiste litée horizontalement, sub-affleurante, dont la surface est parfois altérée par des poches d'altérations, des fractures verticales (« diaclases »), ainsi que des arrachements dûs aux socs de charrue. Elle est couverte en moyenne de 20 à 40 cm de terre végétale, cette épaisseur s'accroissant à chaque extrémité à l'amorce de la pente. Dans les coupes, la présence de lits de fumiers et paille jusqu'à la surface du substrat, et l'impossibilité de détecter la tranchée de palissade des côtés sud et nord avant le niveau de creusement dans le schiste, montrent qu'aucune stratigraphie n'est conservée à l'aplomb de l'enclos. En revanche, à l'extérieur du replas occupé par ce dernier, sur l'amorce de la pente, le creusement d'un poteau avec callage est clairement discernable dans un niveau d'altération composé de plaquettes que les labours ont évité d'accrocher. On ne peut donc exclure l'existence de niveaux plus profonds et « intacts », piégés plus bas sur les pentes, sous des colluvions.

2. Les altérations modernes – tranchées ou fosses de plantation des cepes de vigne notamment – semblent étonnamment discrètes

3. En revanche, il existe à l'intérieur de l'enclos des structures excavées, contemporaines de la palissade hallstattienne, qui n'étaient pas détectables sur les clichés aériens : puissants trous de poteaux avec callage creusés dans le schiste, fosse circulaire dont le comblement détritique a livré en particulier des fragments de torchis brûlé avec empreinte de clayonnage qui ne semblent pas correspondre à un four et dénotent plutôt l'existence d'un bâtiment.

4. Il existe vraisemblablement des structures à l'extérieur de l'enclos (trous de poteau dispersés dont certains de même taille et technique que les précédents)

5. La corrélation entre dispersion des vestiges dans la terre végétale et localisation des structures archéologiques est faible (fosse et segments de palissade)

*2- dans le secteur en friche à l'ouest du chemin d'entrée actuel, il s'agissait de repérer et dresser le plan des fouilles anciennes, pour localiser les observations faites alors sur la structure du rempart, et envisager les possibilités de reprise ultérieure des coupes et d'une éventuelle extension de la fouille.*

L'intervention sur ce secteur a nécessité un important travail de débroussaillage et de défrichage, au terme duquel on a pu mettre en relation la description des fouilles de Guillon par Capitan avec la topographie des lieux, en dépit de bouleversement importants occasionnés par les fouilles clandestines des années 60-70. Les coupes anciennes, très érodées, ne sont plus visibles, excepté le sommet de la coupe ouest de la tranchée Guillon 2, où après redressement partiel et nettoyage sommaire on observe sur 20m de long le développement d'une puissante chape de scellement constituée exclusivement de moellons calcaires en vrac. Les couches inférieures sont masquées par les remblais des fouilles récentes et ne peuvent être décrites. Ce dispositif, assez fréquent durant la protohistoire pour sceller un rempart délibérément arasé, laisse entendre que la base du rempart est au moins partiellement conservée sous cette chape. C'est d'ailleurs dans ce secteur que Guillon aurait observé les poutrages et le cœur calciné.

**3- Sur le tracé supposé du tronçon Est du « rempart de barrage »,** l'étude de deux segments de parement distant d'une centaine de mètres a montré qu'ils étaient d'époque historique et construits à partir de matériaux locaux dont une partie provient du rempart démantelé à coeur. L'un d'eux repose sur l'extrémité d'un puissant éboulis qui semble en provenir et peut-être masquer un aménagement particulier, tandis que l'autre repose directement sur le substrat schisteux, en avant d'une rupture de pente quasi verticale qui évoque un front de taille artificiel. Cette morphologie conduit à l'hypothèse d'un rempart de type Gergovie-rempart hallstattien) arasé et dont les matériaux basculés ont ensuite été récupérés.

**4- le relevé microtopographique de la plate-forme de l'éperon,** soit 5 ha, s'est achevé fin décembre 2010 et le traitement des images est en cours. Il révèle d'ors et déjà une structuration complexe insoupçonnée de l'ensemble sur une vaste superficie (fig.1), avec une plate-forme subrectangulaire haute entourée de terrasses accolées ou emboîtées dont la construction reste toutefois à dater.

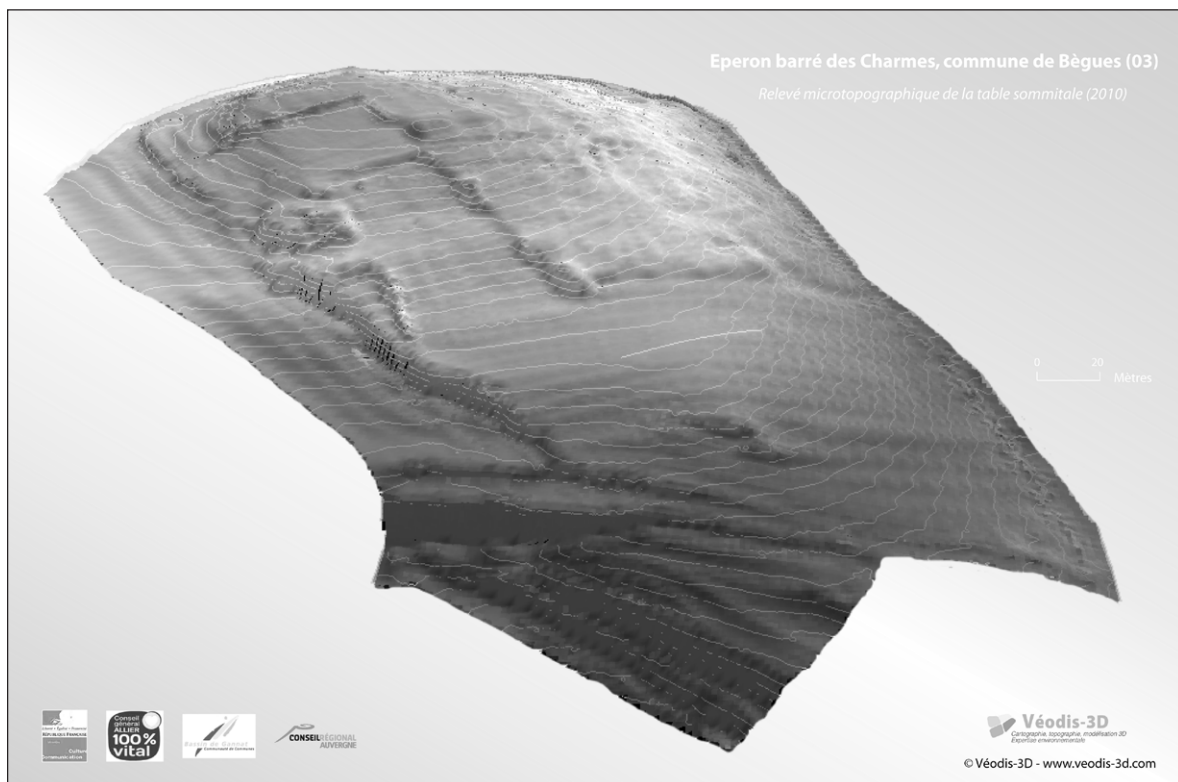


Fig.1

**VIVRE, PRODUIRE ET ÉCHANGER  
DANS UNE COMMUNAUTÉ LITTORALE DE LA MANCHE.  
RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES  
DE DEUX CAMPAGNES DE FOUILLES  
À URVILLE-NACQUEVILLE (2009-2010).**

**Anthony LEFORT**

doctorant, UMR 5594

**avec les collaborations**

**d'Anne BARON, François BLONDEL, Luc BORDES et Patrice MÉNIEL.**

Depuis 2009 les recherches de terrain ont repris sur cette énigmatique occupation littorale située aux portes de la presqu'île de la Hague (Peuchet 1996). Repéré sur la plage d'Urville-Nacqueville depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et prospecté durant la première décennie du XX<sup>e</sup>, le gisement a livré un abondant mobilier de La Tène finale dont la nature et la diversité le distinguent clairement des autres sites actuellement connus pour cette période dans l'ouest de la France. Si plusieurs hypothèses ont pu être proposées à l'issue du réexamen et de l'analyse de l'ensemble des données anciennes (Lefort et Marcigny 2009), elles demandaient à être vérifiées sur le terrain. Pour ce faire, un diagnostic archéologique a été conduit sur la plage en septembre 2009 dans le cadre d'une opération programmée. Ce dernier a permis de préciser la nature et l'emprise minimale de l'occupation. Les vestiges laténiens, qui avaient à cette occasion pu être observés sur plus de 500 m de côte, se distinguaient en deux secteurs : une zone funéraire à l'ouest et un espace artisanal/domestique à l'est.

Dans un souci de traiter prioritairement les structures les plus menacées par l'érosion marine à court terme, c'est dans le secteur oriental, victime d'une dégradation plus avancée, que les recherches de cette année se sont concentrées (le secteur funéraire sera quant à lui traité en avril 2011). Un décapage d'environ 3500 m<sup>2</sup> a alors été réalisé au pied du fort de Nacqueville où s'est principalement concentrée la recherche ancienne et plus récente (Delambre 1878 ; Rouxel 1910, 1911, 1912, 1913, 1923-1924 ; Peuchet 1995 et 1996). Cette opération réalisée entre avril et septembre a permis d'y mettre en évidence un petit enclos fossoyé abritant un bâtiment circulaire de 33m<sup>2</sup> (fig. 1, haut) Conséquence d'une érosion toujours croissante, les poteaux des parois qui étaient encore en place au début du XX<sup>e</sup> siècle (Rouxel 1912) et partiellement conservés en 1960 ont désormais disparu et il ne subsiste aujourd'hui qu'une tranchée de fondation relativement tenue pour témoigner de sa présence. Deux autres structures circulaires avaient été observées anciennement mais ont aujourd'hui totalement disparu (fig. 1, bas). Si l'une n'a jamais pu être documentée de manière précise, la seconde avait néanmoins pu être observée en 1995 sous la forme très résiduelle d'une tranchée de fondation circulaire en lambeau (Peuchet 1996).

Bien que la fouille du fossé d'enclos n'ait livré que très peu de mobilier archéologique, on notera néanmoins la présence de deux dépôts vraisemblablement délibérés. Il s'agit pour le premier de plusieurs côtes de baleine déposées sur la paroi externe du fossé (l'une d'elles est complète et mesure 1,40 m de longueur) et associées à un « montage animalier » composé d'un crâne de chien placé en fausse connexion dans le prolongement d'un bassin d'équidé (étude P. Méniel en cours). Dans le second cas, c'est un objet tout à fait original qui a été déposé puisqu'il s'agit selon toute vraisemblance d'un bâton de jet (Blondel, Bordes et Lefort, stabilisation et étude en cours en vue d'expérimentation et de publication ; pour un rapide aperçu de la question : Valde-Nowak 2000 ; Ramseyer 2000 ; Thomas 2000 ; Bordes 2009). Ce dernier, fabriqué dans un bois de fruitier et rehaussé de cinq fines lamelles de fer disposées à intervalles réguliers, a fait l'objet d'un travail de menuiserie particulièrement soigné complété par un polissage méticuleux et un décor de cannelures creusées à la gouge creuse sur les deux faces. Il mesure environ 50 cm pour 2 cm d'épaisseur.

L'enclos jouxte au sud une cour limitée par au moins trois fossés dont un est doublé d'une clôture en bois constituée de piquets jointifs encore en place. Un puits accolé à cette clôture constitue vraisemblablement le seul élément construit de cet espace. D'une profondeur d'1,20 m, il était alimenté par le ruissellement régulier des eaux douces du marais littoral. Son comblement a livré une amphore républicaine quasi complète. C'est à l'intérieur de cette cour qu'ont été retrouvés

dans les fossés et sur un lambeau de sol les plus grandes quantités de déchets (blocs bruts, chutes, copeaux) et d'ébauches de bracelets en lignite pour la fabrication desquels le site s'est largement distingué depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Delambre 1878 ; Voisin 1889-1890 ; Le Nagard 2005) et semble de toute évidence s'être spécialisé (Rouxel 1911, 1912, 1923-1924 ; Lefort et Marcigny 2009). Particulièrement intéressants dans une perspective économique du site, les récents travaux d'A. Baron semblent par ailleurs confirmer les premières hypothèses de P.-R. Giot quant à une importation du matériau depuis les gisements de Kimmeridge situés outre-Manche (Giot, Daire et Querré 1986 ; Baron 2009).

Plus au sud, un second espace clairement délimité par une double clôture de clayonnage était destiné à la production de sel (découverte d'une sole associée à des briquetages : godets et *handbricks*). Très bouleversé par l'érosion et largement recouvert par des horizons postérieurs (Haut-Empire et époque moderne), son exploration n'a été que partielle et il est délicat dans ces conditions de quantifier cette production *a priori* restreinte. La présence dans cet espace de nombreux tessons et cols d'amphores républicaines (plus de 10 individus minimum pour l'heure), particulièrement rares en Basse Normandie, fait écho à une situation similaire sur de nombreux sites artisanaux (notamment sur les sites sauniers de la façade atlantique) où un emploi de ces récipients comme jarres ou citernes est fortement pressenti (Poux, 2004, p. 207 et 215). A Nacqueville, cette pratique est confirmée par la découverte ancienne d'une amphore complète soigneusement décollétée puis polie (Rouxel 1922-1923 ; Lefort et Marcigny 2009, fig. 9).

Le emploi de ces amphores dans le cadre d'activités artisanales n'exclut pas cependant une consommation du vin sur place ou dans les environs immédiats. En effet, contrairement à des sites pour lesquels il ne fait aucun doute que les contenants ont été vidés ailleurs que sur leur lieu de emploi (exemple fort pertinent des mines du sud de la France développé par Domergue 1991 et Poux 2004 p. 215), les amphores de Nacqueville sont associées à de nombreux biens de prestige trahissant la fréquentation du site par des personnes de rang très privilégié. La découverte de quatre nouveaux statères (trois en or et un en billon) venant s'ajouter aux deux exemplaires recueillis au début et à la fin du XX<sup>e</sup> siècle (Rouxel 1910 ; Peuchet 1995) ainsi que du probable bâton de jet destiné à la pratique de la chasse ne laisse en effet guère de doutes sur la prospérité de ces personnages.

Le parti pris architectural exprimé à Nacqueville et évoqué plus haut constitue une autre caractéristique importante du site qu'il convient de ne pas minimiser. Ces constructions renvoient en effet à une tradition typique des îles britanniques et rarissime dans les contextes continentaux de La Tène finale. Le fort état d'érosion de ces structures ne permet pas de restituer leur élévation avec certitude, mais il semblerait que nous soyons en présence de constructions couvertes d'un toit reposant sur une paroi porteuse sur sablières basses. En l'absence de sol et donc de foyer central, il demeure en revanche impossible de démontrer une vocation domestique. Il nous paraît pertinent de rappeler l'application contemporaine sur le continent du plan circulaire à certaines structures cultuelles comme c'est le cas pour le temple A du sanctuaire C de Manching (Fichtl 2005, p. 128-129) ou encore sur le site bourguignon de Molesmes, Sur-les-Creux (Petit et Whalen 2002) tandis qu'en Grande-Bretagne, c'est le plan quadrangulaire qui est parfois utilisé pour les sanctuaires comme à Danebury ou South Cadbury (Audouze et Buchsenshutz 1989, p. 88). L'architecture circulaire utilisée pour certaines constructions religieuses continentales pourrait dans ces cas particuliers répondre à une liturgie et à une conception particulière de l'espace à l'image de la *tholos* gréco-romaine.

Dans le cas d'Urville-Nacqueville, ce parti pourrait cependant plutôt répondre à un choix culturel lié à sa position littorale et sa proximité immédiate avec l'*oppidum* portuaire d'Hengistbury Head, Dorset, situé à environ 60 milles marins au nord parfait du site (azimut 0,5° seulement). Il pourrait alors manifester de manière concrète la fréquentation du site par des commerçants bretons effectuant des traversées régulières de la Manche pour relier les deux sites dans le cadre de relations commerciales clairement établies par ailleurs (Cunliffe et De Jersey 1997 ; Cunliffe 2001). Quelle qu'en soit leur signification exacte, il convient de ne pas minimiser ces constructions dont le caractère inhabituel s'inscrit dans un contexte archéologique peu banal sur le plan régional.

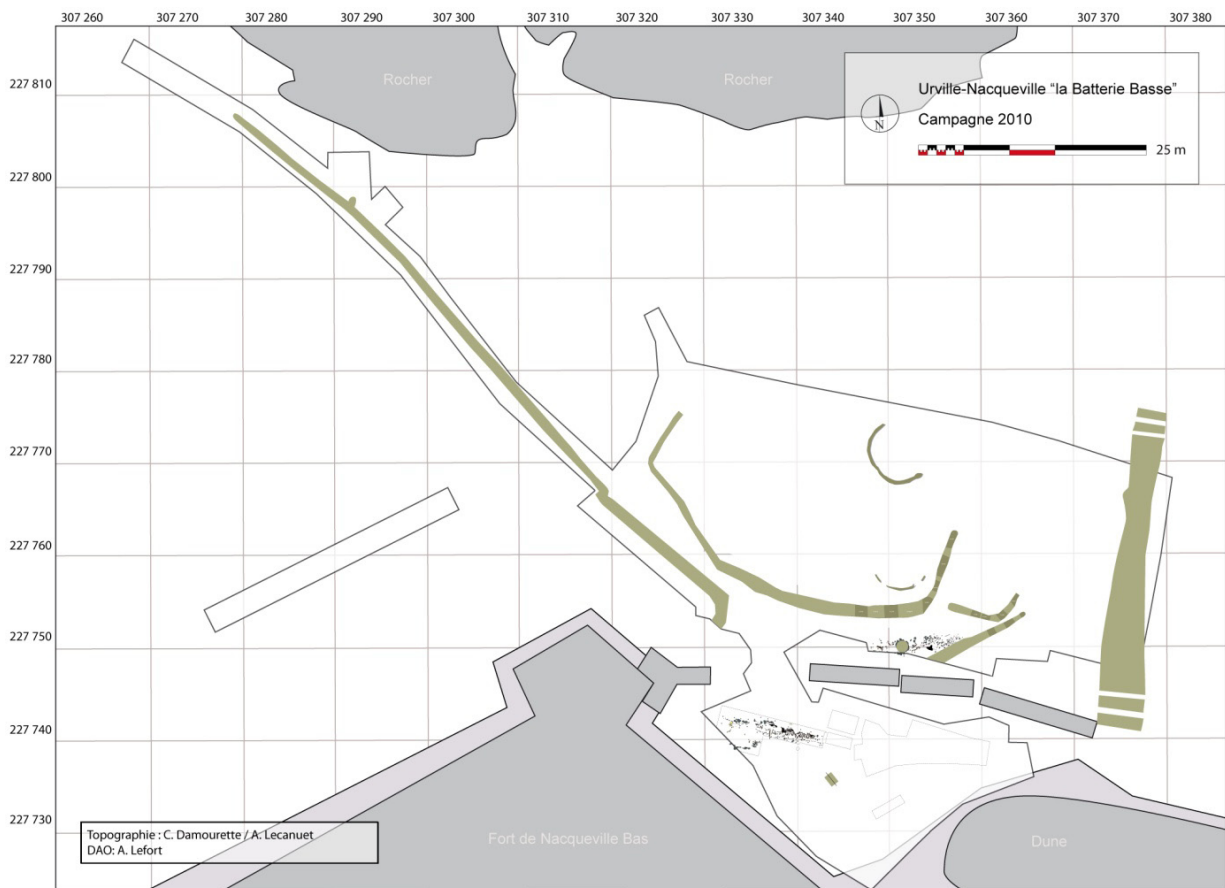


Figure 1 Emprise de la fouille 2010 et relevé des structures (en haut). Restitution hypothétique (en bas).

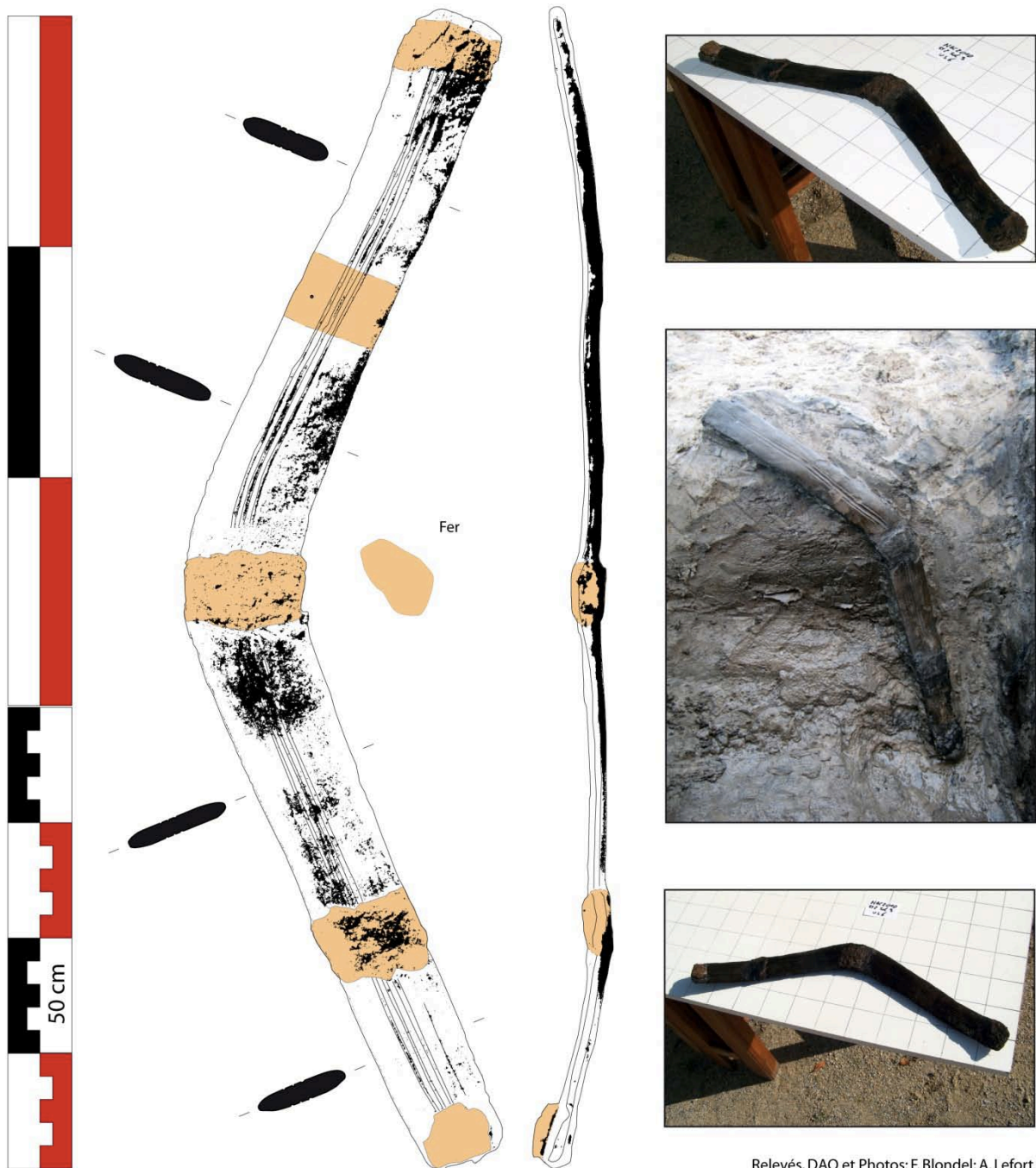


Figure 2 Probable bâton de jet (bois + fer ; stabilisation et étude en cours)

## BIBLIOGRAPHIE

**AUDOUZE F. et BUCHSENSCHUTZ O., 1984** – *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*, Paris, Hachette, coll. Bibliothèque d'archéologie, 365 p.

**BARON A., 2009** – *Les objets en roches noires (« lignite ») à l'âge du Fer : recherche de provenance, mise en œuvre et diffusion en Europe celtique du VIII<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.*, thèse de doctorat d'archéologie, université de Strasbourg, 2 vol.

**BORDES L. 2009** – Bâtons de jet : des outils préhistoriques méconnus. Approche aérodynamique et expérimentation, in B. Roussel, J.-P. Texier (dir.), *Langage de pierre, les restitutions du geste archéologique*, Les Baux-de-Provence, musée des Baux-de-Provence, 96 p.



**CUNLIFFE B., 2001** – *Facing the Ocean. The Atlantic and its peoples 8000 BC-AD 1500*, Oxford, Oxford University Press, VIII-600 p.

**CUNLIFFE B., De JERSEY P., 1997** – *Armorica and Britain: cross-channel relationships in the late first millennium B.C.*, Oxford, Studies in Celtic Coinage, n°3 – Oxford University Committee for Archaeology, Monograph 45, 117 p.

**DELAMBRE A., 1878** – Note relative aux objets découverts dans les fouilles de la Batterie neuve de Nacqueville, *Mémoire de la Société nationale des sciences naturelles de Cherbourg*, tome XXI, p. 336-349.

**FICHTL S., 2005** – *La ville celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, édition revue et augmentée, Paris, Errance, 238 p.

**LEFORT A. et MARCIGNY C., 2009a** – La probable agglomération portuaire du second âge du Fer d'Urville-Nacqueville. Un état de la documentation, *Bulletin de l'AMARAI*, n°22, p. 39-81.

**LEFORT A. et MARCIGNY C., 2009b** – La possible agglomération portuaire d'Urville-Nacqueville (Manche), *L'archéologue, Archéologie nouvelle*, n° 102, p. 23-25.

**LE NAGARD H., 2005** – Le mobilier en lignite de l'âge du Fer dans le massif armoricain et ses marges, *Les Dossiers du Centre régional d'archéologie d'Alet*, n° 33, p. 55-78.

**PETIT C., et WHALEN P., 2002** – Molesmes « Sur-les-Creux », *Dossiers d'archéologie*, n° 284, p. 90-97.

**PEUCHET-GEILENBRÜGGE C., 1995** – Urville-Nacqueville, la Batterie-Basse, in Direction régionale des affaires culturelles Basse-Normandie / Service régional de l'archéologie, *Bilan scientifique régional 1995*, Caen, p. 59-60.

**PEUCHET-GEILENBRÜGGE C., 1996** – Le site en milieu humide de Nacqueville (Manche), II<sup>e</sup> av. J.-C. : résultats 1995) / Le projet littoral de Nacqueville (Manche), *Bulletin de l'AFEAF*, n° 14, p. 23-24.

**RAMSEYER D., 2000** – Les armes de chasse néolithiques des stations lacustres et palustres suisses, in C. Bellier, P. Cattelain, M. Otte, (dir.), *La chasse dans la Préhistoire / Hunting in Prehistory, actes du colloque international de Treignes, 3-7 octobre 1990*, Bruxelles – Liège – Treignes, Anthropologie et Préhistoire, tome 111 – ERAUL, 51 – ARTEFACT, 8, p. 130-142.

**POUX M., 2004** – *L'âge du vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, Monique Mergoïl, coll. Protohistoire européenne, 637 p.

**ROUXEL G., 1910** – Découverte d'un statère d'or dans la baie de Nacqueville, *Mémoire de la Société nationale académique de Cherbourg*, vol. XVIII, p. 162-164.

**ROUXEL G., 1911** – Un atelier de fabrication d'anneaux en lignite à Nacqueville-Bas (Manche), *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome VIII, p. 246.

**ROUXEL G., 1912** – Station préhistorique de Nacqueville-Bas (Manche). Un atelier de fabrication d'anneaux de lignite, *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, p. 25-33.

**ROUXEL G., 1913** – Vestiges d'habitations protohistoriques dans la baie de Nacqueville. Un atelier de fabrication d'anneaux de schiste (fouille de 1912), *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences*, 41<sup>ème</sup> session, Nîmes, p. 576-584.

**ROUXEL G., 1923-1924** – Vestiges de cabanes gauloises à Nacqueville-Bas (Manche). Un atelier de fabrication d'anneaux ou de bracelets de schiste. Fouilles de 1912, 1913 et 1914, *Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg*, tome XXI, p. 131-146.

**THOMAS J., 2000** – Les boomerangs aux temps anciens, in C. Bellier, P. Cattelain, M. Otte, (dir.), *La chasse dans la Préhistoire / Hunting in Prehistory, actes du colloque international de Treignes, 3-7 octobre 1990*, Bruxelles – Liège – Treignes, Anthropologie et Préhistoire, tome 111 – ERAUL, 51 – ARTEFACT, 8, p. 143-151.

**VOISIN A., 1889-90** – Les disques en pierre de Nacqueville, *Bulletin de la Société artistique et industrielle de Cherbourg*, tome XIII-XIV, p. 123-126.

**WALDE-NOWAC P., 2000** – The Boomerang from Oblazowa and its Prehistoric Context, in C. Bellier, P. Cattelain, M. Otte, (dir.), *La chasse dans la Préhistoire / Hunting in Prehistory, actes du colloque international de Treignes, 3-7 octobre 1990*, Bruxelles – Liège – Treignes, Anthropologie et Préhistoire, tome 111 – ERAUL, 51 – ARTEFACT, 8, p. 88-94.



## LES CHANDELIERS À BASE TRIPODE EN BRONZE DU TYPE DE GERAARDSBERGEN SONT-ILS PROTOHISTORIQUES ?

José GOMEZ DE SOTO

UMR 6566 « CReAAH, Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire », Rennes.

Guy DE MULDER

Département d'Archéologie, Université de Gand,  
Sint-Pietersnieuwstraat 35, 9000 Gand

Le tripode en bronze à triple protomé d'animaux conservé au musée d'Evreux est en France emblématique d'une petite série de pièces du même type, ici désigné sous le nom de type Geraardsbergen, d'après le lieu de trouvaille du premier exemplaire étudié en détail (van de Weerd et De Laet, 1943). La datation exacte de ces objets régulièrement attribués à la période laténienne ou aux temps de peu postérieurs à la conquête romaine, comme leur fonction, sont en fait discutées. Ils ont déjà faits l'objet d'une révision chronologique (Beeckmans et De Mulder, 1995), qui visiblement a échappé à beaucoup d'auteurs. Aussi une nouvelle mise au point, complétée d'informations nouvelles, nous a-t-elle parue utile.

### 1. Inventaire des tripodes du type de Geraardsbergen

Ces tripodes, qu'il est inutile de décrire à nouveau ici, constituent une série de facture très homogène. On en connaît au moins onze exemplaires : trois en Belgique : un à Geraardsbergen, deux fragments à Dikkelvenne et Oudenburg ; cinq en France : deux à Valenciennes, Nord, un dans l'Eure fallacieusement présenté comme venant du sanctuaire gallo-romain de Vieil-Evreux, un à Nantes, Loire-Atlantique, un conservé au musée de Corseul. Deux autres, sans provenance connue, sont conservés aux Pays-Bas, au musée Boymans-van Beuningen à Rotterdam et dans une collection privée à Breda ; un en Hongrie, venant peut-être des environs de Komaron, conservé au Naturhistorische Museum de Vienne en Autriche.

A ces exemplaires en bronze s'en ajoute un en étain, d'un modèle apparenté, d'Haagsittard, dans le Limbourg néerlandais (Horbach, 2005).

Ces tripodes sont des bases de chandeliers, comme le prouvent les quatre exemplaires qui nous sont parvenus complets : un de Valenciennes maintenant perdu, ceux conservés à Rotterdam et Breda et l'exemplaire apparenté de Haagsittard, qui ont conservé leur pique à chandelle, portée pour deux (Valenciennes et Haagsittard) par un fût central complété d'une bobèche.

### 2. La datation traditionnelle des tripodes

H. van de Weerd et S.J. De Laet (1943) proposent une date de La Tène III pour celui de Geraardsbergen, que G. Faider-Feytmans (1979, p. 132) considère comme « pouvant remonter au tout début de la romanisation ». R. Félix (1965, p. 92), sans expliciter son point de vue, attribue à La Tène II ceux de Valenciennes. Après les réserves émises par S.J. De Laet (1982, p. 715-717), Y. Hollevoet admet (1992 et 1996), en tenant compte des conditions de découverte du fragment d'Oudenburg, la possibilité d'une datation encore plus récente que le temps de la romanisation pour ces objets.

S. J. De Laet (1973) et G. Faider-Feytmans (*op. cit.*) confrontent les protomés ornant ces tripodes à ceux des chenets de la fin de La Tène et du début de la période romaine. Mais les similitudes sont pour le moins approximatives, compte tenu tant de la variété autrement plus large que sur les chenets des animaux - d'ailleurs pas toujours clairement identifiables - figurés sur les tripodes, que de la stylistique : les curieuses spirales terminant les cornes (ou les oreilles ?) d'un des protomés du tripode de Geraardsbergen et de celui du fragment de Dikkelvenne ne sont guère

assimilables aux cornes réalistes des béliers des chenets, encore moins aux boules terminales des cornes des bovinés laténiens. Le style des représentations des tripodes ne s'apparente d'ailleurs que de fort loin à celui des œuvres bien datées des périodes de La Tène II et III, maintenant connues en nombre appréciable.

### **3. Le tripode du musée d'Evreux : un objet sans contexte et de provenance précise inconnue !**

Les auteurs français ont régulièrement repris jusqu'à nos jours les conclusions de l'étude de S. et J.-P. Boucher (1988, p. 14 et 28-29) : sans vérifier la fiabilité de l'indication de provenance donnée par le musée d'Evreux, et sans se reporter à la documentation *princeps* (Rever, 1927, p. 170), ces auteurs attribuaient l'objet – leur texte est ambigu – soit au Hallstatt, soit à La Tène II. Dans la même étude, sans plus de vérification de l'avis de R. Félix (1965), été affirmé aussi que les tripodes de Valenciennes, pourtant sans contexte connu, venaient d'un milieu de La Tène II !

Or, si le premier fouilleur du site de Vieil-Evreux, l'abbé Rever, dans son *Mémoire sur les ruines du Vieil-Evreux* publié en 1827, figure cet objet, c'est uniquement à l'appui de sa longue digression sur les luminaires antiques : il précise sans équivoque « [il] ne vient pas du Vieil-Evreux : mais il a été trouvé dans le département (a) » et la note infrapaginale (a) indique : « J'en suis redevable aux soins obligeants de M. *Buhot*, contrôleur des contrib. dir. à Pont-Audemer » (Rever 1827, p. 170 et pl. X, n° 3), indication possible quant à sa provenance.

Ainsi, tout l'échafaudage fondé, avec une grande légèreté dans l'utilisation des sources documentaires, sur les tripodes des musées d'Evreux et de Valenciennes, s'effondre-t-il comme château de cartes !

Relevée depuis peu, l'erreur de provenance a été rectifiée au musée d'Evreux.

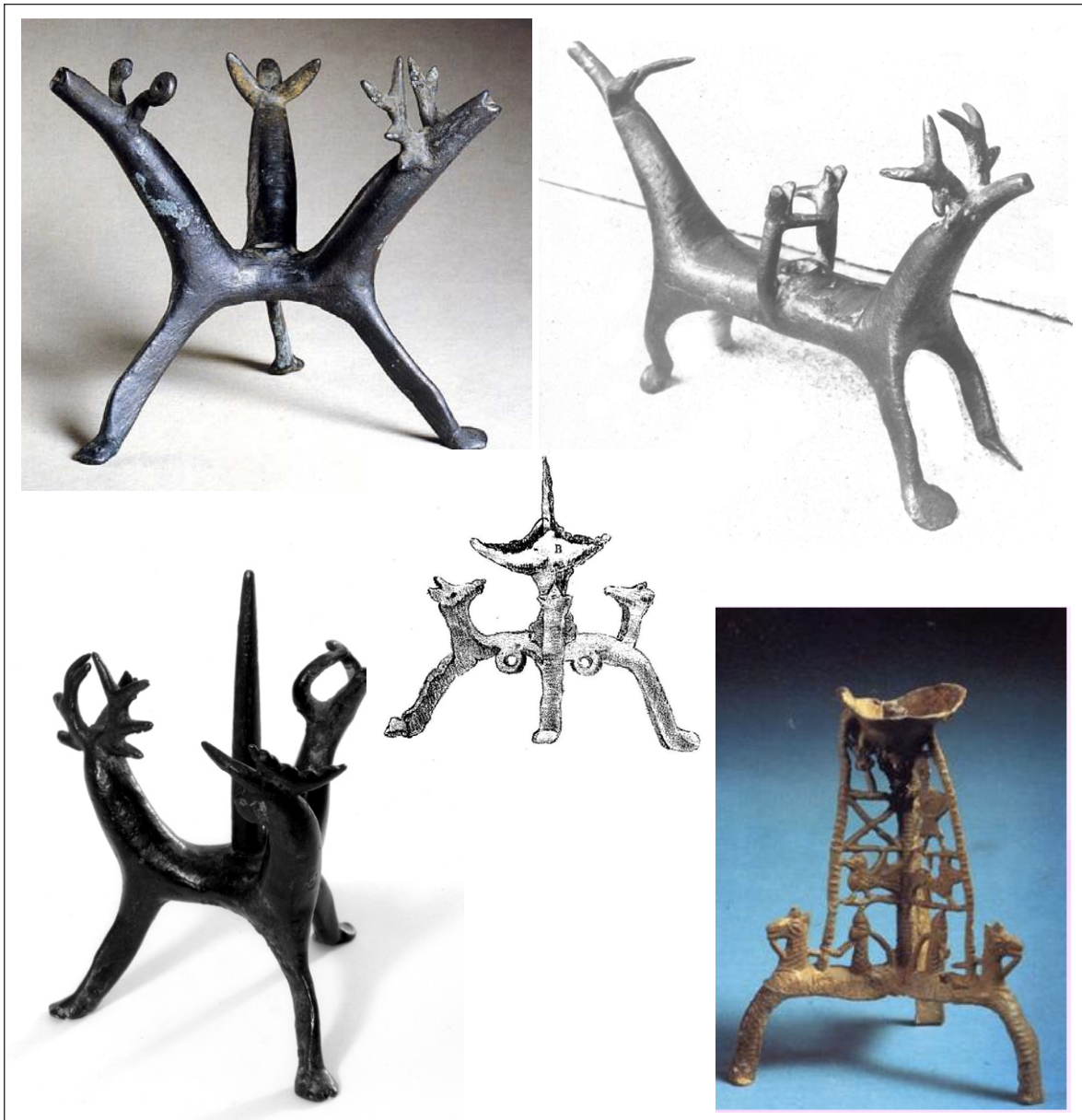
### **4. La véritable datation des tripodes du type de Geraardsbergen**

Seuls deux tripodes ont été trouvés dans des conditions archéologiques connues : le fragment de Dikkelvenne, dans un niveau du bas Moyen Âge sur le site d'une abbaye disparue ; le tripode d'Oudenburg, hors contexte, mais sur un site occupé aux II<sup>e</sup> - III<sup>e</sup> siècles de notre ère puis par une ferme du XII<sup>e</sup>.

Les deux pièces conservées aux Pays-Bas ont été datées du XIII<sup>e</sup> siècle sur la base de leurs caractéristiques stylistiques. Leur iconographie animalière est dérivée de celle des *bestiaria* des recueils de fables sur les animaux, qui trouvent leur inspiration dans l'art de l'Orient (Beekmans et De Mulder 1995, p. 323).

Stylistiquement, ces tripodes appartiennent à la production des fondeurs des Flandres, voire des provinces occidentales du Saint Empire, qui ont fourni de très nombreux chandeliers portés par une base tripode ornée de figures animales ou humaines réalistes ou schématisées, ou de monstres (von Falke et Meyer 1935 ; Bangs 1995). Les chandeliers du type de Geraardsbergen ne représentent donc qu'un modèle parmi d'autres, au sein de cette vaste production médiévale d'objets domestiques en alliage cuivreux.

L'exemplaire en étain d'Haagsittard, du XII<sup>e</sup> siècle, est particulièrement remarquable : ses trois protomés sont ceux de chevaux, que montent des chevaliers en broigne coiffés du casque conique classique de la période romane ; le long du fût central, un décor complémentaire associe images d'oiseaux et d'hommes d'armes (fig. 5). Cette pièce d'exception vient, avec éclat, confirmer la leçon du fragment de Dikkelvenne ! Un indice indirect est encore donné par la base de chandelier zoomorphe d'Olhaiby, près de Mauléon, Pyrénées-Atlantiques, citée par S.J. De Laet (1982), qui vient très probablement du même atelier que le tripode de Geraardsbergen, et fut trouvée sur le site d'une motte féodale nivelée.



En haut à droite : *Le tripode de Geraardsbergen* (d'après *Les Celtes en France du Nord*, 1990).

En haut à gauche : *La base de chandelier des environs de Mauléon, Pyrénées-Atlantiques* (photo. Dominique Ebrard, SRA d'Aquitaine. Photo de l'opération Prospection inventaire archéologique du Pays de Soule et des Arbailles, 1992).

Au centre : *Le chandelier complet de Valenciennes, actuellement disparu* (d'après Richez, 1893).

En bas à gauche : *Le chandelier du musée Boymans-van Beuningen à Rotterdam* (photo © Musée Boymans-van Beuningen).

En bas à droite : *Le chandelier en étain de Haagsittard, Limburg, Pays-Bas* (d'après Horbach 2005).

## 5. Conclusion

On ne peut plus voir dans les bases de chandeliers tripodes à protomés d'animaux du type de Geraardsbergen une production laténienne ou des temps proches de la Conquête. Une prise en compte plus rigoureuse, pour les exemplaires de Valenciennes et du musée d'Evreux, de la documentation ancienne pourtant aisément accessible eût évité de tels errements, et leurs fâcheuses conséquences pour la recherche.

## Remerciements

*Nous remercions nos collègues Véronique Hurt, conservatrice du Musée des Celtes de Libramont et Greta Anthoens, qui nous ont procuré et traduit pour l'un de nous les articles de D. Callebaut et al. et de Y. Hollevoet, et signalé le chandelier de Haagsittard ; Dominique Cliquet, conservateur au service régional de l'Archéologie de Normandie, et Nathalia Denninger,*

responsable de l'information sur les collections du musée de l'Ancien Evêché d'Evreux, qui nous ont apporté de précieuses informations quant à la bibliographie ancienne du site de Vieil-Evreux ; Antoine Gauttier, pour ses informations sur le tripode du musée de Corseul ; Jean-Pierre Mohen, ancien conservateur en chef du MAN et Laurent Olivier, conservateur au MAN ; Peter Ramsl, de l'Österreichische Akademie der Wissenschaften, pour ses informations sur le tripode dit de Komaron ; Dany Barraud, conservateur régional de l'Archéologie d'Aquitaine et Olivier Ferullo, du Service régional de l'Archéologie d'Aquitaine pour leurs informations au sujet du bronze des environs de Mauléon.

## BIBLIOGRAPHIE

Pour la bibliographie détaillée des chandeliers, voir : Gomez de Soto J. et De Mulder G., 2010. Les tripodes de bronze à protomés zoomorphes du type Geraardsbergen sont-ils véritablement celtiques ou antiques ?, *Lunula. Archaeologia protohistorica*, XVIII.

BANGS C. (1995) - *The Lear Collection. A Study of Copper-Alloy Socket Candelsticks A.D. 200 – 1700*, Londres, Bangs.

BEECKMANS L., DE MULDER G. (1995) - Bronzen driepoten met diermotieven in een middeleeuws perspectief, *Handelingen van het Zottegems Genootschap voor Geschiedenis en Oudheidkunde*, 7, p. 317-329.

BOUCHER S., BOUCHER J.-P. (1988) - *Musée d'Evreux. Collections archéologiques. Bronzes antiques – I. - Statuaire et inscriptions*. Evreux.

DE LAET S.J. (1973) - Données nouvelles sur la survivance du culte du foyer dans la cité des Nerviens. In: *Estudios dedicados al Profesor Dr. Luis Pericot*. Barcelone, Instituto de Arqueología y Prehistoria, p. 323- 331.

DE LAET S.J. (1982) - *La Belgique avant les Romains*. Universa, Wetteren.

FAIDER-FEYTMANS G. (1979) - *Les bronzes romains de Belgique*. Mainz..

VON FALKE O., MEYER E. (1935.) - *Romanische Leuchter und Gefäße. Giessgefäße der Gotik*. Berlin, Deutscher Verein für Kunstwissenschaft.

FÉLIX R. (1965/1968) - Répertoire bibliographique des découvertes préhistoriques de département du Nord, *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai*, 5<sup>e</sup> série, II, pp. 3-106.

HOLLEVOET Y. (1992) - Speuren onder het sportveld. Romeinse en middeleeuwse sporen ten zuiden van de Stedebeek te Oudenburg (prov. West-Vlaanderen). Interimverslag 1990-1992, *Archeologie in Vlaanderen*, 2, pp. 195-207.

HOLLEVOET Y. (1996) - IJzertijdvondsten te Oostkamp en in de regio Jabbeke-Oudenburg (W.-Vl.), *Lunula. Archaeologia protohistorica*, IV, pp. 63-64.

HORBACH F. (2005) - *Middeleeuwse archeologie in Limburg 1982 – 2005*  
<http://home.kpn.nl/hstoepker/archeologie%20in%20limburg%201982-2005.htm>

REVER F. (1827) - *Mémoire sur les ruines du Vieil-Evreux, département de l'Eure*. Evreux, Ancelle fils.

VAN DE WEERD H., DE LAET S.J. (1943) - Bronzen beeldjes uit het Museum van Aalst, *Gentsche Bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, IX, p.7-15.

## LE DÉVELOPPEMENT DE L'OUTILLAGE AGRICOLE EN FER EN FRANCE (625-25 AV. N. È.)

Antoine DAVID

Ce travail de mémoire a consisté à dresser l'inventaire et classer les données disponibles sur les outils agricoles en fer en France du Hallstatt D, période où apparaissent véritablement les premiers témoins sur le territoire, à La Tène D, afin d'établir une base de travail permettant d'entamer une réflexion portant non seulement sur les outils en eux-mêmes mais aussi sur leurs contextes de découverte et leur répartition, tant spatiale que chronologique. Les problématiques de cette étude portaient donc sur trois aspects :

- le discernement de particularismes régionaux quant aux types mêmes des outils retrouvés ou au contraire le constat d'une certaine uniformité sur l'ensemble de la zone étudiée ;
- la distinction de périodes d'apparition et/ou d'utilisation de certains types d'outils ;
- la caractérisation de pratiques de dépôts particulières propres aux outils agricoles en général voire à certains outils en particulier.

Au total, ce sont 106 sites qui ont été retenus, habitats (enclos, ouverts ou fortifiés, agglomérés ou dispersés) et sanctuaires, les contextes funéraires étant exclus et ne livrant de toute manière que peu de données, constituant ainsi un corpus de 359 outils.

### **Du classement à l'étude : analyse chronologique et spatiale**

Dans un premier temps, les outils ont été répartis en trois grandes catégories, à l'intérieur desquelles des sous-catégories encore très globales ont été définies. Ainsi, les instruments aratoires sont divisés entre éléments d'araire et autres instruments aratoires à main, les outils de défrichage / travail du bois se répartissent entre haches et herminettes et les outils de récolte se déclinent en serpes, faucilles et faux. À partir de là, un classement typologique a été effectué, basé uniquement sur des critères morphologiques. Ce classement a permis, pour chaque type d'outil, de discuter de leur attribution fonctionnelle, mais aussi et surtout d'aborder de manière plus fine deux aspects constituant des problématiques de cette étude, à savoir la distribution chronologique et la répartition géographique des outils.

Pour ce qui est de l'aspect chronologique, l'image générale fournie par le corpus montre un nombre d'outils relativement faible au Hallstatt D et à La Tène ancienne, qui s'accroît de manière notable à La Tène moyenne et explose véritablement à La Tène finale. Il n'a malheureusement pas été possible d'affiner cette tendance : aucune forme évolutive ni aucun type caractéristique d'une période précise n'a pu vraiment être mis en évidence, simplement peut-on constater l'apparition de certains d'entre eux seulement à La Tène finale.

Concernant la répartition géographique, il faut certes concéder que certaines régions disposent d'une masse de données conséquente tandis que d'autres en sont totalement dépourvues ; néanmoins, le classement typologique a cette fois permis de mettre en évidence que certains types d'outils ne se retrouvent que sur des aires géographiques restreintes. Une bonne illustration de ces aspects est donnée par les dénommées « serpettes du type 5 », n'excédant pas 8,5 cm de hauteur et dont la morphologie correspond parfaitement au couteau de vannier encore employé aujourd'hui dans l'artisanat traditionnel de la vannerie, que l'on ne retrouve qu'à partir de La Tène finale et surtout uniquement au cœur du Bassin parisien (fig. 1). De la même manière, l'enquête menée à l'échelle européenne par O. Buchsenschutz et O. Nillesse sur les faux (Nillesse, Buchsenschutz 2009) avait révélé que les exemplaires à douille, ou « faucards », qui semblent n'apparaître là encore qu'à La Tène finale, ne se retrouvent que dans l'ouest de la France.

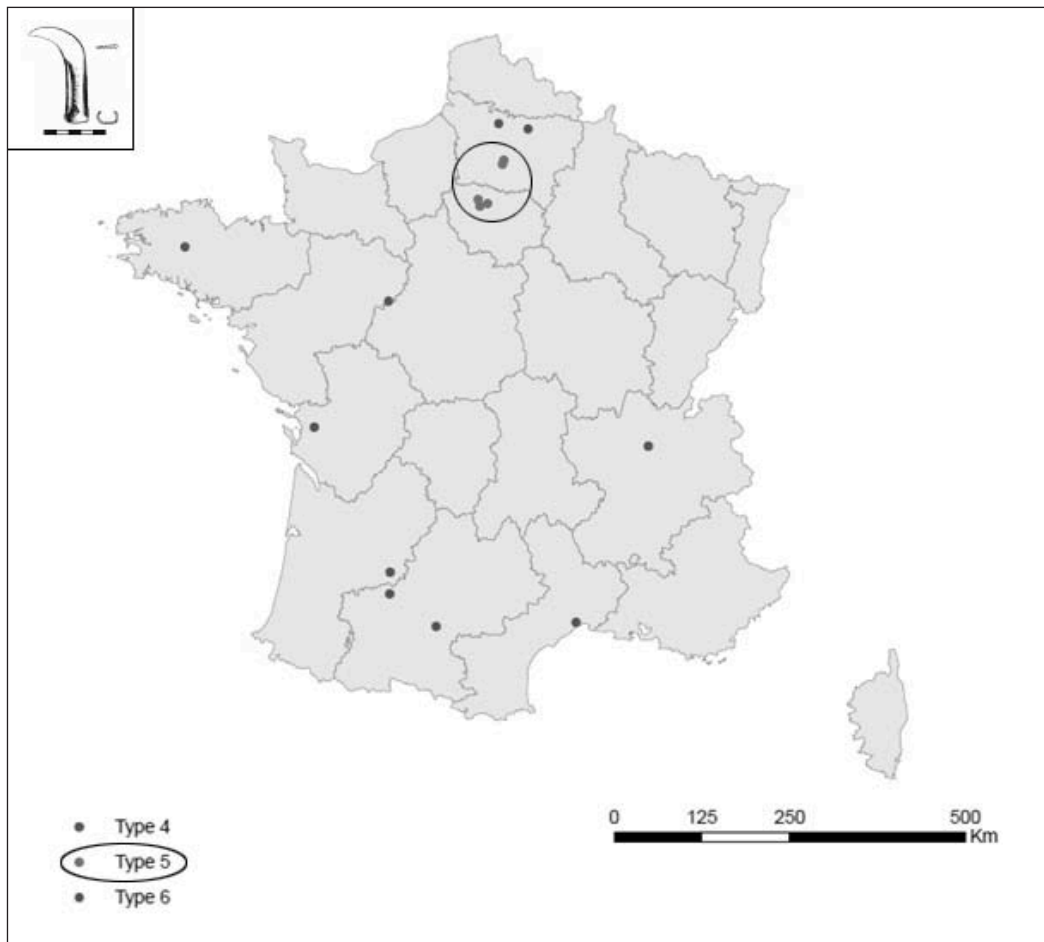


Figure 1 : Carte de répartition des serpes du type 4, 5 et 6.  
Les points dans le cercle correspondent aux sites ayant livré des serpettes du type 5. Dans l'encadré, un exemple de ces serpettes.

### L'apport des contextes : la place du sacré

Le dernier volet de ce travail portait sur les contextes de découverte des outils agricoles. En effet, si les habitats enclos représentent notre principale source de données<sup>1</sup>, ce sont bien les sanctuaires qui en livrent proportionnellement le plus ; en outre, il est apparu que même sur les sites d'habitat, une large partie des outils mis au jour le sont au sein d'un dépôt avéré ou probable, et moins d'un quart appartiennent à un contexte de rejet détritique. On n'a donc pas réellement un reflet de la consommation de l'outillage agricole en fer par les populations de l'époque mais plutôt un reflet des pratiques qui ont amené l'abandon de ces objets.

Une fois ce constat établi, il s'est agi de mieux cerner ces pratiques, en distinguant d'abord sanctuaires et habitats, puis en établissant des comparaisons entre sites. Sans entrer ici dans les détails, plusieurs cas de figures bien caractérisés ont été relevés sur les sites d'habitat, différant pour tous des pratiques mises en évidence pour les sanctuaires (Bataille 2008). Par ailleurs, parmi ces outils appartenant à des contextes de dépôts, une bonne partie présente des traces d'usure, ce qui indique leur emploi avant qu'ils soient déposés et basculent ainsi dans la sphère du sacré, et certains montrent surtout des dégradations volontaires évoquant en quelque sorte un sacrifice de ces objets. Quoiqu'il en soit, les différentes configurations de dépôts des outils agricoles en fer relèvent de modalités aussi diverses que devaient être les pratiques à l'âge du Fer, indiquant que les sphères du sacré et du domestique étaient certainement étroitement liées à cette époque, particulièrement dans le domaine agricole.

1 - Cela doit au fait que ce travail prend appui, pour cette catégorie, sur la « Base Fer » recensant les établissements enclos, conçue pour le colloque de Chauvigny (Blancquaert et al. 2009).



## Synthèse

Au terme de cette étude, un bilan a pu être dressé sur les trois volets soulevés en problématiques.

### Vers une typo-chronologie ?

Il ne s'est pas avéré possible de mettre en lien la typologie réalisée avec une chronologie fine, autrement dit de réaliser une véritable typo-chronologie, et il faut donc continuer à s'en remettre aux contextes de découvertes pour s'assurer de la datation des outils et non pas l'inverse.

### Des particularismes régionaux ?

En revanche, comme énoncé précédemment, des formes d'outils ne se retrouvent que dans certaines zones géographiques restreintes, tandis que d'autres sont répandues sur l'ensemble du territoire. La morphologie de certains outils étant indubitablement liée à leur fonction, cela implique des spécificités ou non de formes par région : ainsi, les instruments aratoires vont être adaptés à la nature du sol à travailler, alors qu'une hache ne se destine probablement pas à n'abattre qu'une espèce d'arbres. Cependant, ce lien entre forme et fonction ne suffit pas à expliquer certaines spécificités, qui relèvent peut-être de traditions locales. Cela pourrait aussi traduire des zones spécialisées dans des activités particulières nécessitant un outillage spécifique. Les formes répandues à des échelles plus importantes indiquent au contraire que des outils et des savoir-faire ont circulé sur de larges distances, ce qui se traduit par des formes d'outils variant très peu sur l'ensemble du territoire, voire même de l'Europe.

### Des mobiliers culturels ?

Enfin, si on a souligné la variété des pratiques résultant de l'abandon des outils agricoles en fer, il est apparu que certains d'entre eux font préférentiellement l'objet de dépôts. C'est le cas par exemple des araires, dont les socs sont retrouvés parfois en grand nombre sur les sanctuaires, mais aussi des faux, toutes celles répertoriées dans notre corpus étant concernées par ce phénomène, ce qui évoque un statut particulier de cet outil très certainement lié au degré de technicité que réclame sa fabrication. Dans l'ensemble, il serait peut-être trop fort de parler de « mobiliers culturels » pour ces outils agricoles spécifiques concernés préférentiellement par des pratiques de dépôt, mais il apparaît en tout cas que certains, comme les faux, avaient une place privilégiée, pour des raisons qui nous échappent encore.

À l'issue de ce travail, on ne peut que souhaiter qu'il puisse être une base de réflexion, modulable et adaptable, en quête d'actualisation permanente voire d'extension non seulement géographique mais aussi à d'autres domaines qu'agricole.

## BIBLIOGRAPHIE

**Bataille 2008** : BATAILLE (G.) – *Les Celtes : des mobiliers aux cultes*. Dijon : Université de Bourgogne, 2008

**Blancquaert et al. 2009** : BLANCQUAERT (G.), LORHO (T.), MALRAIN (F.), MENEZ (Y.) – Bilan et perspectives de recherche sur les sites ruraux à l'âge du Fer. In : BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.), MAGUER (P.) dir. – *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique*. Chauvigny : Association des Publications Chauvinoises, 2009 (Actes du XXXI<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Chauvigny, 17-20 mai 2007. Thème spécialisé. Mémoire XXXV), p. 5-23

**David 2010** : DAVID (A.) – *Le développement de l'outillage agricole en fer en France (625-25 avant notre ère)*. Paris : Université de Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 2010. Mémoire de Master 2 Recherche sous la direction de P. Brun

**Nillesse, Buchsenschutz 2009** : NILLESSE (O.), BUCHSENSCHUTZ (O.) – Les faux et la datation de l'outillage agricole des dépôts de l'âge du Fer. In : HONEGGER (M.), RAMSEYER (D.), KAENEL (G.), BEAT (A.), KAESER (M.-A.) dir. – *Le site de La Tène : bilan des connaissances – état de la question*. Neuchâtel : Office et musée cantonal d'archéologie de Neuchâtel, 2009 (Actes de la Table-ronde internationale de Neuchâtel, 1-3 novembre 2007. *Archéologie neuchâteloise*, 43), p. 157-165



## BARRY RAFTERY : UNE RECONNAISSANCE PERSONNELLE

John COLLIS

J'ai rencontré Barry pour la première fois lors d'une conférence à Cardiff en 1968 où il faisait une présentation de sa maîtrise sur les sites de hauteur irlandais (Irish Hill-forts) ce qui allait l'amener à diriger sa première fouille importante à Rathgall, qui sera bientôt publiée. Je me rappelle de lui, vautré sur sa chaise et la cravate de travers, au moment où il a été présenté par son père Joseph, impeccablement habillé d'un costume trois-pièces, une différence vestimentaire générationnelle! Par contre, il y avait une continuité de l'érudition puisque son père était directeur du Musée national d'Irlande à Dublin et que Barry a été amené tout enfant puis a participé aux nombreuses fouilles de son père.

Ma seule contribution à cette conférence avait été, évidemment, de questionner les bases théoriques de ce travail et je me suis fait bien remettre en place par un universitaire plus avisé. C'est ainsi que nous avons tous deux pris conscience de l'existence de l'autre, mais nous n'avons pas parlé ensemble jusqu'à beaucoup plus tard lorsque je passais à Marburg et que j'avais appris qu'il y étudiait. Je suis allé à sa résidence universitaire et je me suis présenté. Il semblait un peu gêné, surtout lorsque le profil d'une jeune fille apparut derrière lui. J'ai lui ai raconté cette histoire la dernière fois que je l'ai vu à Dublin en avril 2010 au moment du lancement de son magnifique œuvre commémorative *Relics of Old Decency* (une expression typique de Barry). Il se trouvait alors déjà de manière permanente à l'Hôpital Royale de Donnybrook dans une chaise roulante et pratiquement incapable de parler et ainsi de participer à la cérémonie elle-même. Toutefois, il était bien conscient de tout ce qui se passait. Des amis, comme moi-même, Mitja Guštin (qui avait étudié avec lui à Marburg), Felix Müller et Suzanne



Ralston with Barry Raftery 1999

Sievers avaient traversé l'Europe sachant que ce serait peut-être la dernière fois que nous pourrions le voir et du temps nous avait été attribué pour lui rendre visite. Lorsque je suis arrivé, Ian Ralston et Nuala, la femme de Barry, étaient là à bavarder en se rappelant de nombreuses histoires pendant que Barry écoutait. Lorsque j'abordai l'histoire de Marburg, Nuala m'interrompit en disant : « Mais nous nous sommes mariés deux semaines plus tard ! ». Un large sourire couvrit le visage de Barry. Son attitude face à la maladie lui était caractéristique, puisque la vie devait être confrontée comme elle venait, mais toujours entrelacé d'humour. Après sa première opération d'une tumeur cérébrale, je lui demandai si cela avait réussi et il me répondit : « Tout à fait – ils ont été capables de montrer que j'avais un cerveau ! ».

Je n'ai jamais travaillé avec lui et, comme nombreux autres collègues, je le connaissais principalement parce que nous nous sommes retrouvés pendant plus de quarante ans dans des conférences et colloques où nous nous déplaçons ensemble en tant qu'anglophones. Je me rappelle de lui à la célèbre table ronde des *Celtes et Gaulois* à Paris en 2005 où il a observé attentivement

tous les collègues européens rassemblés et a déclaré : « Je suis le seul Celte ici ! ». Nous étions tous deux dans le même hôtel et par deux ou trois fois nous nous sommes esquivés pour dîner ensemble afin de discuter archéologie, famille, amis et collègues. Nous étions alors conscients d'appartenir à une génération privilégiée impliquée dans une période de grands changements et de progrès et nous avions un sentiment de satisfaction avec ce que la vie nous avait apporté. Nous avons aussi participé aux merveilleux *Cursos de Verano* proposés par nos collègues espagnols auxquels nous pouvions également amener nos familles. C'est ainsi que j'ai fait plus ample connaissance de Nuala et de leurs deux filles Sara et Tilly ; cette dernière s'est particulièrement amusée à jouer des tours à ce vieil Anglais ! Il a toujours aimé la vie de famille et lorsqu'un poste important lui a été proposé en Allemagne, il l'a refusé de peur de provoquer une rupture familiale. Cela étant dit, Cynthia Dunning m'a rappelé qu'à une occasion l'archéologie était plus importante que la famille. C'était lors de la découverte de Corlea, où les bois ont trouvé un dépôt temporaire dans la baignoire familiale, rendant la vie civilisée impossible durant quelques semaines !

En faisant de la recherche à Marburg, Barry suivait les pas de son père qui y a fait ses études dans les années '30 et qui a quitté le pays avec sa femme allemande peu avant la guerre. C'est pourquoi Barry a été élevé en parlant couramment l'allemand et c'est tout naturellement qu'au début de ses travaux, il s'est senti attiré par l'approche allemande. Sa thèse de doctorat présente, conforme la tradition allemande, l'ensemble des découvertes de l'âge du Fer en Irlande. Elle a été publiée en deux volumes : *A Catalogue of Irish Iron Age Antiquities* (1983) et *La Tène in Ireland : problems of origine and chronology* (1984). L'origine de ce retard dans la publication est due à la perte du manuscrit original lorsque l'éditeur désigné a fait faillite. Ces deux volumes ainsi que l'aperçu général *Pagan Celtic Ireland : the enigma of the Irish Iron Age* (1994) constitueront l'indispensable base pour toute recherche future sur l'âge du Fer en Irlande.

Sa carrière professionnelle prit une nouvelle direction avec la découverte en 1984 la chaussée en bois de l'âge du Fer à Corlea (publié en 1996 dans *Trackway Excavations in the Mountdillon Bogs, Co. Longford 1985-1991*) qui a permis la mise en place d'un centre de recherche et son implication avec WARP qui l'a amené aussi loin que le Japon. Bien qu'ayant été depuis longtemps membre de l'AFEAF, c'était particulièrement au colloque de Guéret en 1989 dont le thème principal portait sur l'artisanat du bois et des matières organiques qu'il y a fait valoir ces connaissances en cette matière. Il était un participant régulier et apprécié des colloques jusqu'à ce que sa maladie l'empêche de voyager. Le dernier colloque de l'AFEAF auquel il a participé était en 2005 à Bienne. Je me rappelle particulièrement d'une fête improvisée à Chambéry en 1986 autour d'une bouteille de whiskey irlandais ! Mais l'AFEAF n'était qu'une partie de l'immense réseau européen dans lequel il évoluait : il donnait des cours en Espagne, Kiel, Marburg, Munich et Vienne. J'ai moi aussi donné des cours à Vienne où j'ai essayé de choquer les étudiants en leur racontant qu'il n'existe aucune preuve de la présence de Celtes en Grande Bretagne ou en Irlande. Cela n'a pas eu l'effet désiré, et j'ai appris que c'est exactement cela que Barry leur a expliqué le semestre précédent, tout en ajoutant qu'il ne pouvait dire des choses pareilles qu'en dehors de l'Irlande ! Il était particulièrement impliqué dans la grande exposition des Celtes à Venise et il était un des rédacteurs du volume monumental *The Celts* produit à cette occasion (1991). Il était un expert reconnu de l'art de La Tène et a publié de nombreux ouvrages sur l'art celtique et même un atlas sur les Celtes. Il a toujours placé les objets irlandais et leur art dans un contexte européen.

Dire que Barry était un spécialiste majeur de l'âge du Fer irlandais ne fait pas honneur à son statut ; il *était* l'âge du Fer irlandais. Il est improbable que dans un futur proche quelqu'un possède la connaissance qu'il avait des objets et des sites archéologiques. Il était un successeur naturel de George Eogan à la chaire d'archéologie celtique à l'University College de Dublin en 1997, une fin appropriée pour sa carrière. Nous avons perdu avec lui un grand érudit et un être humain, mais aussi pour nombre d'entre nous un vrai ami. Il va nous manquer beaucoup.

Dans cette reconnaissance, je voulais présenter l'homme tel que je l'ai connu. Des détails de sa carrière remarquable et de ses publications peuvent être consultés dans son œuvre commémorative et sur les sites web de l'Irish Times, de l'University College Dublin, d'Antiquity et de WARP. Je veux également exprimer mes remerciements à Nuala Raftery, Ian Ralston, Katharina Becker et Marie-Jeanne Lambert pour les informations et les photographies ainsi qu'à Cynthia Dunning pour la traduction.

**PCR « ARCHIVES ET CORRESPONDANCE DE JOSEPH DÉCHELETTE  
(BIBLIOTHÈQUE DU MUSÉE DE ROANNE) :  
INVENTAIRE, BASE DE DONNÉES, ET ANALYSE  
DES RÉSEAUX DE CORRESPONDANTS D'UN ARCHÉOLOGUE »**

**Sandra PÉRÉ-NOGUÈS,**

TRACES et Université Toulouse ( perenog@univ-tlse2.fr )

**Institutions partenaires :**

Bibracte, Bibliothèque de Roanne, Laboratoire TRACES (UMR 5608, Toulouse),  
Musée des Antiquités Nationales (2010).

Ce projet collectif de recherche a été créé en 2009 pour soutenir les efforts accomplis par les trois institutions partenaires autour de la conservation et de la valorisation du fonds documentaire qui se trouve à la bibliothèque du Musée Joseph Déchelette de Roanne. Il s'agit en effet d'un des plus importants fonds d'archives scientifiques (environ 7000 lettres, cartes et photographies) qui offre aussi l'avantage de donner à voir ce qu'était « l'atelier » d'un archéologue de province de la fin du XIX<sup>ème</sup> –début XX<sup>ème</sup> siècles.

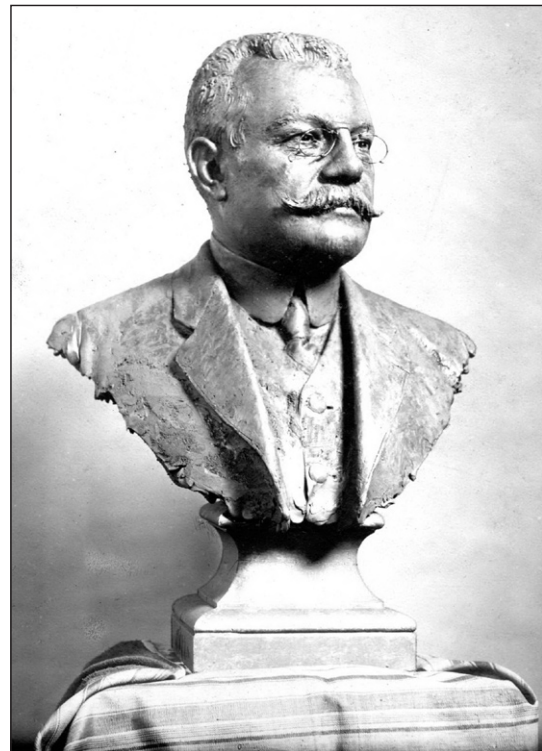
Un programme financé par le Ministère de la Culture a permis la numérisation de la correspondance de Joseph Déchelette, correspondance pour l'essentielle passive. Le PCR a œuvré à l'élaboration d'une base de données qui s'enrichit progressivement (près d'un millier de fiches) grâce au soutien financier du Conseil Général de la Loire. Cette base facilitera l'accès aux documents numérisés et pourra être interrogée à partir de plusieurs critères (notamment les sites, les personnalités...). La mise en ligne conjointe de la base de données et du fonds devrait être définitivement réalisée dans les prochains jours sur le portail culturel de la ville de Roanne. Cet outil, fruit d'un travail de longue haleine et qui sera pleinement opérationnel d'ici 2014, est donc mis à la disposition de l'ensemble de la communauté des chercheurs (archéologues, historiens, et historiens de l'art) qui travaillent sur la Protohistoire et l'époque gallo-romaine.

Le PCR rassemble aujourd'hui une vingtaine de membres et il est financé par la DRAC Rhône-Alpes. Des partenariats se sont mis en place avec le Laténium (Neuchâtel) et le Musée de Mayence.

Une priorité du PCR est en effet de développer un travail d'équipe de recherche historiographique, épistémologique et archéologique en lien avec l'œuvre de Joseph Déchelette. Sont organisées depuis 2008 des journées d'études qui ont lieu soit à Toulouse, soit à Roanne ou dans sa région. Pour l'année 2011, la journée d'études aura lieu le 4 novembre à Montbrison à la Diana.

Parmi les thématiques qui sont explorées, l'accent a été mis sur les réseaux de correspondants européens et français de l'archéologue roannais. Deux journées ont été publiées ou sont sous presse (Toulouse 2008 et Roanne 2009) ; les journées de 2011 seront mises en ligne au cours de l'automne sur le site <http://halshs.archives-ouvertes.fr/ACJD>.

Une autre priorité a été donnée à la recherche de la correspondance active. Nous avons pu procéder à la reconstitution de certaines correspondances (par exemple avec Emile Espérandieu, avec le marquis de Cerralbo, ou encore avec José Leite de Vasconcelos). Nous invitons les membres de l'AFEAF qui auraient connaissance de certains fonds conservés dans des institutions publiques (Archives départementales notamment) ou privées à nous contacter.



© Joseph Déchelette (Musée Joseph Déchelette, Roanne)

L'année 2014 sera une année importante pour le PCR, puisque nous commémorerons la disparition de Joseph Déchelette. Des projets sont engagés entre la ville de Roanne et les partenaires du PCR, en particulier la tenue d'un colloque international qui marquera ainsi la concrétisation des travaux menés par notre équipe depuis 2007.

## **PUBLICATIONS**

S. Péré-Noguès, (éd.), « Études sur l'oeuvre et la correspondance de Joseph Déchelette », *Anabases*, 2009, 9, p. 199-260 (publication de la journée d'études de Toulouse du 29 avril 2008).

S. Péré-Noguès, « La correspondance de Joseph Déchelette. Reconstitution et histoire d'un réseau de savants européens », dans C. Bonnet, V. Krings et C. Valenti, *Connaître l'Antiquité. Individus, réseaux, stratégies du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, PUR, Rennes, 199-230.

V. Georges et S. Péré-Noguès, *Joseph Déchelette : un savant et le rayonnement de son oeuvre* (actes de la journée du 06 novembre 2009), *Histoire et Patrimoine*, Roanne, sous presse (publication février 2011).

## **POUR TOUT CONTACT**

Sandra Péré-Noguès (Université de Toulouse II, TRACES)  
perenog@univ-tlse2.fr

Axelle Journaix (Bibliothèque du Musée Roanne)  
ajournaix@mairie-roanne.fr

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>NOM, Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Fin de mandat</b>
BARRAL Philippe	président	2012
GOMEZ DE SOTO José	vice-président - relations Inrap	2013
ROULIERE-LAMBERT M-Jeanne	secrétaire général	2012
MALRAIN François	secrétaire adjoint (bulletin - relations Inrap)	2011
GRUAT Philippe	trésorier	2011
DUBREUCQ Emilie	trésorière adjointe	2012
AUGIER Laurence	journée d'information	2013
BATAILLE Aline	publications	2011
BLANCQUAERT Geertrui	site internet	2012
DUNNING Cynthia	relations internationales	2013
FICHTL Stephan	publications	2012
GERMINET David	communication	2011
PION Patrick	publications	2012
ROURE Réjane	publications	2013
SAUREL Marion	secrétariat scientifique	2011
SCHOENFELDER Martin	relations internationales	2011
VAGINAY Michel		2013
VILLARD-LE TIEC Anne		2013

**ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER**

**Siège social :**

Laboratoire d'archéologie  
de l'Ecole Normale Supérieure  
45 rue d'Ulm  
75005 PARIS

**Secrétariat :**

Marie-Jeanne Roulière-Lambert  
65 chemin de Mancy  
39000 LONS-LE-SAUNIER  
tél : 03 84 47 32 39  
[mjlambert@wanadoo.fr](mailto:mjlambert@wanadoo.fr)